

JOURNAL HELVETIQUE
O U
RECUEIL

D E
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE ;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pays Etrangers.

DEDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE 1763.



NEUCHÂTEL,
DE L'IMPRIMERIE DES ÉDITEURS.

MDCCLXIII.



JOURNAL HELVETIQUE.



NOVEMBRE 1763.



ESSAI

Sur la Briéveté de la vie.

On périt en détail imperceptiblement;
Le nom de mort qu'on donne à nôtre dernière heure
N'en est que l'accomplissement.

L'HOMME naît, végète, tombe & se flétrit, come une fleur passagère. Ainsi que les feuilles, qui étant sèches, deviennent le jouet des vents & s'évanouissent, les Hommes disparaissent successivement de des-

fus la Terre. Une Génération succède avec rapidité à une autre génération, qui s'évanouit à son tour; c'est ainsi qu'un Fleuve se précipite dans la Mer, qui engloutit ses ondes come un vaste abime. Il n'y a point de jour, point d'heure, point de moment, où la mort ne frappe quelque victime, sans distinguer le palais des Rois, plus que la cabane des Bergers. Rien de plus comun & de plus ordinaire que de voir mourir nos parens & nos amis; & rien de plus rare que de se dire sérieusement à soi même, je suis mortel. En alongant le cours de sa vie à son gré, on s' imagine de perpétuer en quelque forte, son existence; on se fait une espèce d'éternité de quelques années, & de quelques jours; à mesure qu'on approche du but, on tache de l'éloigner; l'espace de cinquante, de soixante ans, nous semble une espèce d'immortalité, & quand on y est parvenu, on se flate encore de pouvoir prolonger sa durée. Peut-on nommer long, ce qui doit finir? La mort nous surprend toujours. On a calculé que de mille personnes il n'y en a pas cinquante qui parviennent à l'âge de 80 ans

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Nous portons dans le sein un germe de

corruption & de mort. Combien n'a-t on pas vû de générations se renouveler, combien n'avons nous pas vû tomber de nos amis, & de nos parens? Combien de sages Magistrats, combien de Pasteurs pieux, qui ont fait dans l'Etat & dans l'Eglise un vuide, difficile à remplir, & dont les Chrétiens & les bons Citoyens pleurent encore la perte.

Mais que dis-je, ils ne sont plus! Ils existent encore, & la mort n'a enlevé que leurs frêles dépouilles: Leur mémoire fera toujours chère aux gens de bien; ils vivront toujours dans leurs cœurs, & si la mort les dérobe à nos regards nous savons qu'ils sont dans le Ciel; elle ne peut étendre son empire sur ce qui est immortel. Ce qui étoit matériel est rendu à la terre, d'où il avoit été tiré, mais leur ame toute céleste, cette ame qui avoit des espérances si glorieuses, des idées si pures & si nobles, tant d'amour pour la vérité & pour la vertu, cette ame faite à la ressemblance de Dieu lui même, cette ame, qui n'aspiroit qu'à imiter ses divines perfections & à célébrer sa puissance suprême & sa bonté infinie, le contemple aujourd'hui dans toute sa gloire; son origine est trop grande, sa destination est trop subli-

me, pour craindre qu'elle soit la proie du sépulcre.

L'incertitude du jour de la mort doit nous engager à y penser, & à pratiquer nos devoirs. Laissons le mondain & le pécheur chercher par de vains amusemens à se distraire de la pensée de la mort, parce qu'il la craint, parce qu'elle le séparera nécessairement de ses trésors & de ses dignités, aussi fragiles que lui, & dont il est l'esclave; la mort enlèvera le voluptueux du sein de ses plaisirs grossiers, qui le dégradent & qui l'avilissent, mais elle est une source de consolation pour le Fidèle; elle est le terme de ses travaux & de ses peines; elle est un port qui le met à l'abri de la tempête. Le Juste qui considère les traverses & les maux de la vie trouve que la mort est un bien, qui le conduit à la souveraine félicité.

La plupart des Homes ne doivent pas regretter la vie; ils devroient se féliciter de ce qu'elle passe avec tant de rapidité. Chaque jour, chaque heure nous précipite au tombeau; il n'y a point de mortel qui ne doive se dire, *c'est peut-être ton dernier moment.*

De quelque superbe distinction que se flattent les Homes, dit BOSSUET, ils ont tous une même origine, & cette origine

est petite : Leurs années se pouffent successivement come les flots ; ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin, après 'avoir fait un peu plus de bruit, & traversé un peu plus de Pays, les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans le même abime, où l'on ne reconoit plus ni Princes ni Rois (*).

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses Loix ;

Et la Garde, qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas les Rois.

dit MALHERBE, en parlant de la mort.

La plupart des Hommes vivent sans réfléchir sur la vie, & meurent sans penser à la mort ; leur vie n'est presque qu'une végétation ; ils tombent dans le sépulchre, come les feuilles d'un arbre qui se flétrissent, sèchent & se dissipent, en sorte qu'elles ne laissent aucunes traces de leur existence.

G g 4

(*) SALADIN ordona qu'après sa mort on mit sur ses Drapeaux cette Inscription : *Il ne reste à SALADIN, de toutes ses conquêtes, qu'un drapeau mortuaire & le souvenir de ses actions.*

Rien ne contribue plus à nous dégouter du monde que le monde même. Il est certain que sans l'espérance de la résurrection & de l'immortalité, l'homme seroit la plus malheureuse de toutes les créatures. A combien de maladies, de revers, d'afflictions, n'est il pas en bute? Il prévoit les maux, sans pouvoir les prévenir, & cette funeste prévoyance les augmente. Il est exposé aux injustices, & aux cruautés de ses semblables: Il s'attriste du présent, & redoute l'avenir. Il trouve dans son propre corps le germe de toutes les douleurs; aussi quelques Philosophes ont dit, que le premier bonheur étoit de ne pas naître, le second de mourir, bientôt. Quelques Peuples sauvages pleurent à la naissance de leurs Enfans, & se réjouissent à leur mort. Les premiers mots qu'ils leur disent, sont ceux-ci, *souffre & te tais.*

On peut comparer la vie de l'Homme à celle d'un ver à soie; tant qu'il reste sous son enveloppe grossière, il rampe bassément d'une branche à l'autre, mais dès qu'il est sorti de cette espèce d'étui, qui étoit comme son tombeau, il prend noblement son vol & s'élève vers le Ciel, come pour le remercier de l'avoir dégagé de sa loge pesante & matérielle.

On se plaint de la briéveté de la vie,

& cette briéveté, est un bonheur pour l'homme. Réjouissons nous donc d'avoir le sort de toutes les choses humaines. Naitre vivre & mourir, voilà nôtre arrêt & nôtre destin.

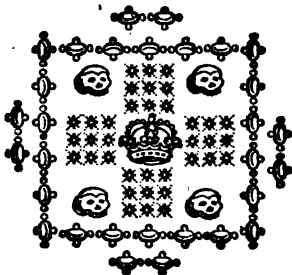
C'est ainsi qu'une fleur au lever de l'aurore

Voit son bouton s'épanouir ;

Le jour qui s'aplaudit en la voyant éclaire,

La voit aussi s'évanouir.

G E N E V E.





R E F L E X I O N S.

Sur les devoirs du Citoyen.

IL n'est pas facile de conoitre les devoirs d'un Citoyen, plus difficile de les bien pratiquer, & très aisé de se faire illusion sur ce sujet important. Qu'il me soit permis de proposer ici quelques réflexions, plutôt pour m'instruire moi même, que pour éclairer les autres.

Je considérerai le Citoyen sous différentes relations; sous celle de Supérieur, ou de Magistrat, & sous celle de simple Citoyen, & de Père de Famille.

Ceux qui sont à la tête d'un Etat ne doivent point avoir d'autre objet que sa prospérité, que d'y rétablir l'ordre quand il a été troublé, par des circonstances malheureuses, ou que de le maintenir dans des conjonctures heureuses & paisibles.

Lorsqu'un Etat est en paix, il semble que rien ne puisse le troubler; on n'aperçoit presque pas la bonté des Loix & du Gouvernement qui le maintiennent dans cette heureuse situation; il faut cependant autant de prudence & de sagesse pour ne

pas altérer la tranquillité publique, que pour la conserver. Le moindre vent peut agiter le Fleuve le plus tranquille.

Come il n'y a point de Gouvernement parfait, ils ne doivent point prétendre corriger de petits abus aux dépens de la paix publique, crainte d'en introduire de plus grands & de toucher aux anciens usages, sur lesquels l'Etat a roulé, & qui, ainsi que les anciennes Loix, sont respectables par leur antiquité & par la bonne harmonie qu'elles entretiennent, entre les divers Corps de l'Etat. Beaucoup moins est-il permis de toucher à la Religion établie, même sous prétexte de réforme, ou d'une plus grande pureté, principalement, lorsqu'on a fait serment de conserver inviolablement la Religion du Pays, qui devient alors une Loi fondamentale de l'Etat.

C'est prévariquer, & manquer manifestement à son devoir, lorsqu'un Magistrat à la foiblesse de mollir soit par crainte, ou par intérêt : Aucun motif, aucune considération humaine ne doit le déterminer contre les Loix & sa conscience. Le premier Président MOLE', à la tête du Parlement de Paris, ne redouta point les murmures, les clameurs & les injures des séditieux, & demeura fidèle à son Roi, malgré toutes leurs menaces. *Les Magistratures, dit*

un illustre Auteur , *sont des témoignages de vertu, des dépôts que la Patrie confie à un Citoyen*, qui ne doit vivre, agir, & penser que pour elle. Sa santé & sa vie même sont au Public, & non point à lui. Dans les Républiques, la vertu demande qu'on fasse à l'Etat un sacrifice continuel de soi même & de ses répugnances. Ce ne sont pas seulement les crimes qui détruisent la vertu, mais encore les négligences, une certaine tiédeur dans l'amour de la Patrie, des principes dangereux, des semences de corruption & d'indépendance, qui ne choquent pas directement les Loix, mais les éludent, les étouffent, ou les afoiblissent.

Les Citoyens & les Pères de Famille doivent graver de bonne heure dans le cœur de leurs Enfans, l'amour de la Patrie, de l'ordre & de la subordination ; s'ils doivent conserver précieusement leurs droits & leurs privilèges, ils ne doivent pas moins respecter les prérogatives de ceux qui gouvernent ; ce qui maintient dans l'Etat la paix, & une bonne harmonie.

La véritable vertu s'étend & se resserre quand il le faut : Elle cède & sacrifie de petits intérêts à de plus grands ; elle écoute les bons conseils & ne s'entête point de son opinion ; elle ne forme point de bri-

gues & de cabales pour la faire prévaloir ; elle méprise les bruits du vulgaire & ne craint point de lui déplaire. Elle a pour compagnes inféparables la vérité & la justice, qui font son apui & sa défense.

On a vû quels font les devoirs de ceux qui gouvernent ; examinons plus particulièrement quels font les devoirs de ceux qui font gouvernés.

S'ils doivent fuporter avec patience les défauts des mauvais Princes, come on fuporte les grêles & les tempêtes, à plus forte raison doivent ils fouffrir fans murmure, de legers abus qui se gliffent dans le Gouvernement des meilleurs Magistrats, qui ne font pas infaillibles, parce qu'ils font homes ; mais il arrive fouvent que ces abus prétendus, n'en font point, ou qu'on les groffit, ou qu'ils font une fuite des événemens, & qu'ils tiennent aux meilleures Loix, enforte qu'en voulant les réformer, il est à craindre que la chute de ces abus n'entraîne celle de l'ordre & de la paix publique, qu'il est si important de conferver, & dont rien ne peut réparer la perte.

Dans un petit Etat, l'ufurpation du Gouvernement est rare & très difficile. Come chaque Citoyen est censé conoitre les Loix, la moindre infraction est remar-

quée & punie. Les Magistrats veillent les uns sur les autres, & il n'est pas à supposer que des Magistrats élus par le Peuple s'unissent pour le tromper, & le trahissent de concert.

Un bon Citoyen ne se fait pas des monstres pour les combattre ; il est content du bon, sans aspirer trop fortement au meilleur, qui pourroit amener le pire ; quand il est bien, il fait s'y tenir, sans être tourmenté par des craintes chimeriques, & sans chercher à changer son état, contre un autre. Il rejette les mauvais conseils, fuit les bons, & ne s'obstine pas dans ses opinions, quand on lui en montre la fausseté ou le danger. C'est la vérité seule qu'il écoute, & c'est l'équité qui le gouverne, ou qui doit le gouverner.

Il respecte ses Chefs, & leurs décrets augustes ;
Mais les Loix ne sont Loix, qu'autant qu'elles
sont justes.

Pour ses supérieurs il est plein de respect ;
Mais il frémit d'horreur au titre de sujet.
Sous le Gouvernement, où le Ciel l'a fait naître,
Il ne veut que les Loix & Dieu seul pour son Maître.

Mais Dieu & les Loix lui ordonnent d'obéir au Magistrat qui le gouverne, sur

tout quand il ne comande rien que de légitime , & de conforme aux Loix. Si le Citoyen est né dans une République libre, & dans laquelle il est du nombre de ceux qui élisent eux mêmes leurs principaux Chefs, il doit se féliciter d'un si grand avantage, & contribuer de tout son pouvoir à maintenir la constitution de l'Etat, en conservant la bone harmonie entre tous les Corps qui le composent (*).

Une autre atention importante, & sur laquelle il faut bien se garder de se faire aucune illusion, c'est sur l'élection des Magistrats ; ici point de prédilection contraire au bien de la République ; l'amitié, la reconnoissance, beaucoup moins la haine & la vengeance doivent être écoutées ; le mérite & la justice doivent être nos seuls guides. *On a juré de choisir le plus digne*, voilà nôtre unique règle. Dieu est témoin de nôtre promesse, & qui est capable de

(*) Un Citoyen ne doit pas être suspect sans raison, mais lorsqu'on a de fortes preuves qu'il se plait à former des factions pour troubler l'Etat, il doit être regardé come un ennemi de la Patrie. Si CICERON eut envelopé CESAR dans la condamnation du perfide CATILINA, il eût sauvé la liberté de Rome. Les plus grands génies, quand ils tournent mal, sont les plus dangereux.

violier un serment folennel, est capable de comettre les plus grands crimes. C'est ici le triomphe de la Religion : Sans elle, on croiroit juste & permis tout ce que dictent l'intèrèt, l'ambition, ou même la fantaisie; mais elle est heureusement une forte digue au torrent des passions, des vices, & de tout ce qui peut troubler la Société. Heureux le Magistrat qui gouverne un Peuple Chrétien ! il n'a presque pas besoin du secours des Loix, & la seule beauté de la vertu, établit l'ordre & la subordination. Hé ! que ceux qui ont profcrit les Ouvrages que l'incrédulité enfante, & que l'impiété répand, sont de bons Citoyens & des gens sages; le même serment qui prescrit l'obligation de *maintenir la Religion Chrétienne dans sa pureté*, impose celui d'être fidèle à l'Etat, & d'en suivre scrupuleusement les usages & les Loix.

On doit être plus réservé encore à se plaindre du Gouvernement dans un Etat, où les Magistrats sont en quelque sorte sous les yeux du Citoyen, qui veille sur leur administration, qui est sujette chaque année à un examen attentif, & où la moindre prévarication seroit aperçue, & sévèrement punie. Il y a pour l'ordinaire un

Préposé

Préposé, qui est l'Homme des Loix. Il fait en quelque sorte, l'office du Censeur chés les Romains (*); il tient la balance égale entre les divers droits des différens Corps de l'Etat: Il a soin d'empêcher qu'aucun n'empiète sur les autres. L'ambition d'ailleurs n'est pas excitée par de hauts emplois honoraires, ni l'intérêt par le gain; ce qui rend les brigues fort rares, les charges étant des fardeaux dont il est à craindre qu'on ne veuille secouer le joug, plutôt que de les rechercher avec empressement. Un bon Citoyen ne doit pas cependant s'y refuser, quand il y est appelé par la Patrie, & par son état. Il doit ses talens, son travail, & sa vie même à sa Patrie.

Le droit d'Élection, qui, dans une Démocratie appartient légitimement au Peuple, considéré come Souverain, sera toujours un frein à l'ambition des particuliers, & un sûr moyen de tenir les Magistrats dans une juste dépendance.

H h

(*) On a remarqué, come une preuve de la fidélité des Romains, que durant cinq cents ans, aucun Citoyen ne dona au Censeur une fausse déclaration de ses biens. Comment les auroient-ils refusé à la Patrie, eux qui lui sacrifioient leur vie?

Mais il faut bien se garder de les inquiéter sans cesse sur leur administration, par des soupçons & une défiance injurieuse, qui ne pourroient qu'inspirer du dégoût pour les Emplois publics, & les rendre même méprisables, ce qui seroit un très grand mal.

On a vû dans l'Essai sur la *Liberté Civile & Politique*, que la vraie liberté ne consiste point dans le droit de tout faire, mais dans celui de ne pouvoir faire que ce qui est permis par les Loix & de n'être pas obligé de les violer, par quelque motif que ce soit. Les Magistrats qui en sont les Gardiens, doivent les conserver, & les faire observer *tant qu'ils sont en place*, & aucun motif particulier ne pourroit les justifier, s'ils avoient la foiblesse de les enfreindre.

On a vû encore, quelle est l'utilité des Loix, & leur absolue nécessité; on a montré qu'il n'est permis à personne de les éluder, sous quelque prétexte que ce soit, & qu'on ne peut y déroger, surtout aux Loix primitives & fondamentales, sans changer la constitution de l'Etat & le renverser entièrement.

L'amour de la Patrie ne doit pas être un fanatisme aveuglé; mais un zèle éclairé pour les devoirs & pour tout ce qui peut

contribuer à son repos & à son bonheur. On raporte que M. de ST. HILAIRE, qui eût le bras emporté du même coup de Canon qui tua le grand TURENNE, dit à son Fils qui se lamentoit beaucoup de le voir tout en sang; *Mon Fils, ce n'est point moi qu'il faut plaindre, mais l'Etat, qui vient de perdre son apui, en lui montrant TURENNE, mort à son côté.*

PLINE le Naturaliste, s'exposa au plus grand danger, & perdit en éfet la vie en cherchant les moyens d'arrêter l'afieux embrasement, qui, sous le Règne de TITUS, engloutit & confuma des villes entières.





LE VRAI TALISMAN

CHAPITRE XI.

NICETE, trappellée à la vie, répandit une joie parfaite dans le cœur de MORNAY. Il en courut avec plus d'empressement où il croyoit son secours nécessaire, & il ne fut pas moins satisfait, en entrant dans la maison embrasée, d'apprendre que le feu diminueoit sensiblement. La grande quantité d'eau, que plusieurs pompes y avoient élançée avec impétuosité, en avoit tout a coup arrêté les progrès, & dans peu, il n'en subsista plus que de foibles restes.

Ce n'étoit plus cet affreux spectacle, qui avoit jetté tout à coup le trouble & la frayeur dans l'ame de tous les spectateurs : On ne voyoit plus les flames avides s'élançer, en ondoyant, le long des murs & à travers les fenêtres, & renverser à chaque instant des solives embrasées, dont la chute rapide nourrissoit l'activité du feu : On n'entendoit plus de ces cris confus, de ces mouvemens tumultueux, dont la multitude faisoit rétentir la maison & le

voisinage. A cette agitation empressée, à ce concours bruyant succédoit par degrés, une morne tranquillité & le murmure sourd de tant de curieux, qui restoient plutôt pour contempler le ravage affreux de l'embrasement, que pour plaindre les infortunés, qui en étoient les victimes. On ne voyoit de toute part, que des murailles noircies, des planchers entr'ouverts, des poutres à demi brulées & divers débris de meubles, que la flame n'avoit pas eû le tems de dévorer, mais que les restes du feu achevoient sourdement de détruire.

MORNAY se fit alors conduire dans l'endroit, où l'embrasement avoit comencé, pour mieux conoitre la cause de cet accident. Plusieurs personnes y étoient déjà, & quelques autres le suivirent.

Il conut bientôt, par la disposition du lieu, que les soupçons, qu'on avoit déjà formés sur le principe de cet incendie, ne pouvoient qu'être fondés. Une action aussi noire le pénétra de la plus juste indignation. Il ne pouvoit s'imaginer qu'il y eût des homes assez méchans, pour causer de propos délibéré la ruine & le désespoir d'une famille entière. Il ne croyoit pas que l'esprit de vengeance pût se porter à un pareil excès, & encore moins pou-

voit-il l'attribuer à aucun autre motif, plus dépendant de la réflexion. Plus prompt à croire le bien qu'à soupçonner le mal, il balança longtems, avant que de se livrer au pressentiment, qui lui dépeignoit l'Auteur de cette incendie come un scélerat, à qui quelque vue criminelle en avoit inspiré le dessein.

Parmi tous ceux qui déploroient avec MORNAY le malheur des maitres de la maison, quelques uns affectant plus de sensibilité, témoignoit, par les plus vives expressions, leur indignation contre les auteurs de cette horrible méchanceté. Nous ne saurions nous imaginer, disoient les uns, qu'il y ait des personnes d'une ame assez perverse, pour comettre un si noir forfait. Que nous plaignons le sort de ces pauvres gens, disoient les autres ! Ce malheureux accident les réduira peut être à la misère : Ce feu a dévoré les plus précieux de leurs meubles, leurs provisions, & tout ce qui pouvoit fournir à leur subsistance : Que nous voudrions bien être en état de les soulager & de leur faire recouvrer tout ce qu'ils ont perdu ! Que nous eussions voulu de bon cœur le garantir des flammes ! Grand Dieu ! le cœur nous saigne, de voir à quoi ces malheureux vont être réduits ! Tachez, MONSIEUR, dirent ils à

MORNAY, de leur procurer quelques charités; nous nous joindrons à vous, pour les soulager.

MORNAY eût été charmé de trouver tant de bones ames, & aux discours de ces honêtes gens, il n'eût jamais pensé que les Auteurs de l'incendie & d'autres scélerats, qui avoient empiré le sort des infortunés par leurs larcins, étoient dans leur nombre, si tant d'épreuves faites sur les cœurs des homes, ne lui eussent faits soupçonner de l'hipocrisie, de l'artifice même, & ne l'eussent rendu défiant. Il présenta le Talisman à plusieurs de ceux qui étoient autour de lui. Quelques uns parurent réellement affigés; mais, ajoutoiént-ils bientôt à leurs lplaintes, nous ne saurions rien faire pour ces malheureux; qu'ils tachent de se tirer d'embaras come ils pourront; nous n'avons rien de superflu: Il nous faut pourvoir à telles dépenses, à tels entretiens, à telles emplettes; nous devons embélir ceci, penser à ces divertissemens, à ces repas, à ces parures; faire certaines honêtetés, des générosités de bienfiance, indispensables pour le savoir vivre: En un mot, nous plaignons ces pauvres gens; ils sont dignes de compassion; mais nous ne saurions les soula-

ger, sans refuser beaucoup à notre sensualité, à nos plaisirs, & à notre orgueil ; & nous n'en ferons rien.

Nous avons bien sû nous payer de nos peines, dirent ceux qui paroissent si fort compatir au malheur des incendiés & à la destruction de leur bien. Le premier bijou qui nous est tombé sous la main, ce seul meuble que nous avons enlevé si adroitement, nous a bien dédomagés de notre travail ! Nous avons prévu que nous pourrions dérober quelque chose de précieux, dont l'on attribuerait la perte à la voracité des flâmes, & sans l'espoir de quelque butin, nous n'aurions jamais eû la générosité de venir nous exposer à la rigueur du feu, ou au moins, à un travail si pénible. Après tout, est ce là un vol ? Si nous n'eussions pas enlevé ces choses, n'auroient elles pas été consumées dans l'embrasement, & ne vaut il pas mieux que nous en ayons profité, plutôt que de les laisser bruler ! C'est l'ordinaire dans pareils accidens ; les plus zélés à doner du secours, sont les plus ardens au pillage, & il en est plus d'un, fier de son opulence, qui ne la doit qu'à semblable aventure.

Notre projet a donc réuissi, dirent les premiers, qui avoient témoigné tant d'in-

dignation contre les Auteurs de l'incendie, & nôtre haine s'est raffaîée de leur destruction ! Tous ces biens, amassés à nos yeux par un Père actif, dont les travaux & les vertus faisoient si souvent rougir nôtre nonchalance & nos débauches, mais dont nous avons espéré de ravir le fruit dans le désordre de l'embrasement ; les mépris constans de cette fille vertueuse, que nos instances & nos artifices n'ont pû séduire, & qui humble de la misère où nous la réduisons, & tentée par nos générosités, résistera moins à nôtre passion ; enfin nôtre paresse & nos vices pourvus des richesses nécessaires pour les assouvir ; quels motifs de joie ! quels sujets, quels moyens de triompher à l'avenir & de nous venger des reproches, que nous faisoit la conduite de ces honêtes gens ! Qui jamais nous soupçonneroit d'une pareille action, & qu'il nous sera doux de nous être satisfait impunément !

Monstres, plus cruels, plus inhumains que les Tigres & les Pantères ! dit MORNAY dans son cœur irrité, vos crimes seront découverts, & vôtre perversité sera punie ! Les homes n'ont point de supplice assez rude pour de pareils forfaits, & les tourmens que vous méritez, sont dans les mains des Dieux. La mort violente &

ignominieuse , que vous allez souffrir , ne fera que le chemin de vos peines ; mais la terre indignée d'un si exécrationnable fardeau , s'ouvreroit plutôt pour vous engloutir , si je ne vous livrois aux supplices que les Loix vous réservent. Membres , funestes à la Société ! Scélérats dont l'humanité a horreur , & qui portez une âme infernale dans un corps humain , vous mourrez , barbares ! Ce seroit trahir moi même la Société , que de laisser circuler plus longtems dans son corps , l'exécrationnable venin qui l'infecte & la détruit. Les méchans ne sont plus homes ; leurs crimes les dégradent , & les humains doivent détruire le monstre cruel qui les désolé.

MORNAY partit à l'instant , pour aller déclarer aux Magistrats les secrets affreux qu'il venoit de découvrir. Rempli de l'horreur que lui inspiroient de si noirs forfaits , il s'occupoit en chemin de la nécessité où les homes se croient réduits de faire périr ceux de leurs semblables , qui troublent par leurs forfaits l'ordre & le repos de la Société : Ce sont des Membres gangrenés , disoit-il , qu'il faut séparer du corps qu'ils font souffrir.

Mais l'invisible Vieillard lui fit bientôt sentir le ridicule & l'inutilité de ces punitions , & combien peu elles convenoient

au but pour lequel elles furent établies & au vrai intérêt que l'humanité doit prendre au bien de ceux qui la composent.

La justice des hommes, lui disoit-il, est bien souvent mal entendue, & le châti- ment qu'ils imposent au crime est aussi ridicule qu'infructueux. Les peines infligées aux criminels ont été établies pour leur correction, pour l'exemple, & pour la réparation des torts causés par leurs forfaits. Détruire ces hommes, c'est s'éloigner extrêmement de ces objets, & l'on ne doit punir de mort, que dans des cas extraordinaires, où des circonstances graves dans la conduite des coupables, dans le désordre qu'ils causent & dans les suites de leurs crimes, font juger qu'il n'est point de remède à leur dérèglement, ni d'autre moyen de prévenir les dangereux effets de leur mauvais exemple. C'est à la sagesse des Juges à faire & à bien peser ces considérations, & la nécessité d'une extrême rigueur me paroît devoir être très rare : L'abus qu'on a introduit de punir de mort une infinité de fautes réparables, est funeste, inutile & même inhumain.

Les coupables expient-ils leurs forfaits ? Peuvent-ils devenir meilleurs par le sentiment du supplice & le repentir de leurs fautes, lors qu'ils périssent dans le châti-

ment? Les témoins de leur supplice peuvent-ils même être éfrayés de quelques tourmens passagers, moins cruels que la honte de survivre à leurs crimes connus, & d'en rougir longtems dans des peines continuelles, qui les feroient gémir la meilleure partie, & peut être, tout le reste de leur vie, suivant l'énormité du crime?

Outre cela, à qui appartient la vie des homes, & qui leur a donné la permission de la ravir? Celui de qui ces coupables l'ont reçue a-t-il cédé son droit à leurs Juges, & ont-ils le pouvoir de détruire ce qu'il lui a plû de conserver jusques à présent? Savent-ils les vuës de la Providence sur ces homes, & le Ministère d'un Juge s'étend-il au de-là des moyens de faire amender les criminels, & de pourvoir à la sûreté & à l'ordre de la Société? La vie d'un Citoyen, d'un home quelconque, est-elle si peu précieuse, pour qu'on l'arrache légèrement à des gens, qui s'en serviroient peut être désormais à faire le bien & à réparer, par leurs bones actions, le mal que causèrent leurs mauvaises.

MORNAY, frapé de ces réflexions, en sentit bientôt toute la justesse, & son cœur, naturellement bon, y applaudissant

avec joie, il rêva le reste de son chemin, aux avantages que la Société retireroit de cette infinité de malheureux, que l'on détruit journellement, & qui deviendroient peut être de bons Citoyens, si on leur laissoit le tems de sentir leurs égaremens, qu'on leur fournit les moyens de devenir meilleurs & de bien faire. Il pensoit en même tems à des châtimens plus sages, pour réprimer des vices, dont les désordres ne doivent pas être impunis; & au parti qu'on pourroit prendre, pour rendre le tems même de ces châtimens utile au public, supposé qu'ils ne pussent opérer le changement de quelques scélérats, dont l'ame endurcie au crime, ne sauroit plus en sentir l'horreur. Quelque vicieux que soient généralement tous les homes, la plûpart de leurs fautes sont plûtôt des erreurs & des suites de leur aveuglement, que des fruits d'une malice réfléchie, qui se détermine au mal, pour l'infâme plaisir de mal faire : Leurs passions les troublent & les égarent; ils eroient trouver un bien partout où ils rencontrent de la fatisfaction & du plaisir; ils méritent plûtôt du secours que des suplices. Il faut les faire apercevoir de leurs erreurs, & leur découvrir la noirceur de leur conduite. On trouveroit peu de cœurs obstinés, qui

frapés d'horreur & de haine pour leurs désordres & pour les vices qui les y ont précipités , ne se laissent toucher par les attraits des vertus contraires. Tel a naturellement l'ame honête , que des circonstances critiques , l'indigence & le défaut de moyens pour subsister ont induit au crime. Son cœur en a gémi , en le comettant , & ses remords , bien loin de lui en laisser goûter les douceurs , l'en ont puni plus sévèrement que les roués & les gibets.

(*Fin du Chapitre XI.*)





I D E E

Topographique de la ville & district d'Es-
TAVAYER (*).

S'IL n'y a rien de plus propre à constater le souverain domaine de l'homme sur l'étendue de la terre que la possibilité exclusive d'en habiter toutes les parties, rien n'est capable non plus de mieux établir la différence des climats, que les troubles & les révolutions que sa machine éprouve, quand il veut jouir de ce droit de naturalisation. La nature, toujours constante & uniforme dans sa marche, concerte trop bien les choses pour ne pas répugner au changement. Attentive à se procurer ce qui peut tendre à sa conservation, elle ne l'est pas moins à écarter ce qui pourroit lui nuire. La boussole qu'elle donne pour guide dans le jugement que l'on doit porter de la qualité des objets, pour savoir s'ils lui sont utiles ou nuisibles, c'est l'amour &

(*) La description d'un endroit de Suisse, ne peut être déplacée dans un Journal, qui porte le titre d'*Helvétique*.

l'aversion qu'elle inspire pour eux : C'est là la pierre de touche qui doit servir à les distinguer. L'amour inné que chacun a pour sa patrie est une émanation de cette loi universelle ; l'habitant même des glaces de l'ours, quelque endurci qu'il soit, ne peut l'enfreindre sans s'exposer à altérer sa santé : La répugnance qu'il sent en s'expatriant est un pressentiment naturel, qui lui annonce les maux dont il est menacé. Si donc le Samoïede trouve dans sa patrie des remparts assurés contr'eux, s'il y trouve des Dieux tutélaires assez bienfaisans pour veiller à sa conservation, de quelles espérances flatteuses ne devra point se repaître celui qui, né dans un climat temperé, trouve dans sa patrie une source également abondante de délices & de santé.

ESTAVAYER (*) petite ville du Canton
de

(*) Méorable dans l'Histoire du Pays de Vaud par le facheux revers que lui atira la résistance qu'elle fit aux Suisses, qui vinrent avec une armée pour tirer raison de certaines vexations, comises de la part de JACQUES DE SAVOIE Comte de Romont, sur quelques uns de leurs Sujets. Quoique tout le Pays se rendit presque sans coup férir, Estavayer refusa constamment d'ouvrir ses portes, de sorte que les Suisses furent obligés d'en former le Siège &

les

de Fribourg, au vingt quatrième degré trente minutes de longitude, au quarante sixième quarante six minutes de latitude, paroît réunir tout à la fois les avantages & les agrémens de la situation la plus saine & la plus charmante. La modique élévation de son niveau, la douce température de son climat, concourent en même

I i

les assiégés ne comptoient pas encore de le rendre, lors que 300 homes de la Chatelainie de Cudrefin, qui étoient venus au secours de la place, craignant qu'étant prise d'assaut, ils ne fussent envelopés dans le massacre, vû que les habitans persistoient à vouloir tenir ferme, se retirèrent de nuit & descendirent par les murailles du côté du lac, avec des échelles de cordes, desquelles les assiégeans profitèrent pour entrer dans la ville, où ils firent main basse sur la Bourgeoisie, dont une partie cependant se retira, à la faveur du lac, à Yverdon & à Grançon. Peu de ceux qui restèrent eurent la vie sauve & 1300 personnes périrent par le feu de l'ennemi. Ceci se passa en 1475. quelque tems avant la bataille de Grançon. Estavayer fut depuis rendu aux Ducs de Savoie, jusqu'à ce qu'en 1536 les troupes de Berne s'étant emparées de tout le Pays circonvoisin, ceux d'Estavayer, pour être conservés dans leur ancienne Religion, prièrent l'Etat de Fribourg de les recevoir sous sa Domination, lequel y tient, pour le gouverner, un Officier qui prend titre d'Avoyer (MORERI Sup : Art : Estavayer.)

tems à démontrer la falubrité de l'air que l'on y respire. D'affés bones murailles, avec leurs parapets à plusieurs tours de distance en distance, sur quelques unes desquelles il y a de l'artillerie; un Château, appellé le Château de Chenaux, affés bien fortifié, assis sur un roc éscarpé du côté du lac de Neûchâtel, & entouré des trois autres côtés de fortes murailles, flanquées de quatre grosses tours, avec quelques ouvrages extérieurs, construits à l'antique en forme de demi lune, le tout environé de fossés qui peuvent se remplir d'eau dans le besoin; une place en Polygone avec un des plus charmans point de vue de l'Europe; une tour, belle pièce d'architecture, élevée sur l'Eglise; un Couvent de l'ordre de ST. DOMINIQUE, deux établissemens faits pour l'éducation de la jeunesse, ne rendent pas l'intérieur de la ville tout à fait indigne d'atention. Quant aux dehors, assise come elle est au milieu du bord oriental du lac de Neûchâtel, elle offre à ses habitans le spectacle le plus riant. D'abord une vaste étendue d'eau pure & saine se présente; mille amusemens divers, propres à récréer l'enfance, se trouvent sur son rivage dans la quantité de coquillages qui s'y rencontrent. La Nature enjouée & féconde en productions

fingulières, y en a rassemblé d'une variété si prodigieuse, qu'un grand nombre ne seroit point indigne des regards d'un Naturaliste. Le plus souvent cet amas d'eau, tranquille, sans bruit & sans murmure, forme un azur, qui dans la bonne saison n'invite pas seulement aux bains, mais encore à la pêche. Quelquefois modérément agité, il favorise la navigation & le commerce; d'autrefois couroucé, il s'enfle comme une Mer orageuse, mugit, élève ses flots & tout écumant encore, les porte briser contre un rocher ou expirer au port. La rive occidentale forme le coup d'œil le plus superbe & le plus ravissant. L'Aurore avec ses mains couleur de rose, n'a pas plutôt ouvert les portes de l'Orient, que le Comté de Neuchâtel, ce beau Pays, se dévoile avec l'appareil le plus séduisant. Quantité de villes, villages, manufactures & hameaux, placés par étage, formant un rideau en manière de croissant, font de ce point de vue le paysage le plus accompli. Dans toute cette étendue de Pays, qu'une variété infinie d'objets rend admirable, le Dieu de la treille, le front ceint d'un diadème de pampré, étale les dons qu'il promet: Plus loin, où la vue commençant à s'affoiblir ne manqueroit pas

de s'égarer , est une montagne dont la hauteur , en réfléchissant les rayons du Soleil , avance l'Aurore & prolonge les plus beaux jours de l'été. C'est dans ce tems & sous un Ciel ferein qui semble la rapprocher , que l'on y voit distinctément le mélange agréable de la nature sauvage avec la nature cultivée. Tandis que celle ci fait d'admiration , en faisant voir jusqu'ou la main des hommes a osé pénétrer , l'autre , en n'offrant que gouffres horribles , précipices affreux , rochers pendans en ruine , frappe par la diversité & le contraste qu'elle présente. De plus la montagne , sans borner la vue du spectateur , laisse entrevoir six Souverainetés différentes (*). Envieuse elle même de contribuer à la beauté de la perspective , elle s'élève , & par sa surface fait voir cent objets nouveaux , qui sans elle ne seroient pas aperçus.

S'agit-il de découvrir la rive orientale , on le peut facilement au moyen d'une monticule (**), qui est à une petite distance d'Estavayer. Parvenu sur ce lieu élevé , toutes les beautés , qui accompagnent cette rive , se tracent à la vue du specta-

(*) Neuchâtel , Valangin , Soleure , Porrentruy , Berne & la France.

(**) De Chatillon.

teur. Jamais lieu dans une affiète plus agréable! En vain la nature & l'art se prèteroient de mutuels secours, ils ne pourroient enchérir sur sa beauté: L'imagination même du Peintre le plus habile n'a jamais inventé un tableau plus ravissant; la copie seroit un chef d'œuvre.

Une riche & verdoyante campagne rend la ville d'Estavayer plus recommandable encore. Sans faste & sans art, elle n'excite aucun plaisir stérile; les charmilles, les avenues d'arbres, ces vains ornemens, inventés par la mollesse & entretenus par l'oïveté, sont absolument bannis de ce séjour. La terre, par tout cultivée, ne s'occupe qu'à rendre avec usure la semence qui lui a été confiée. Ici, c'est une prairie émaillée d'une infinité de fleurs; là c'est un champ fertile, couvert d'épis dorés. Ici c'est une colline ornée de vignes chargées de raisins; là c'est un bois touffu, qui procure de l'ombrage. Tournés vous du côté du midi & avancés un peu, le Château de Midde se présente en face. Passés outre & portés vos regards plus avant, vous verrez bientôt terminer cette belle plaine par une espèce d'amphithéâtre, que forme une chaîne de montagnes (*), même af-

(*) De Gruyères.

pect à la vérité , ou du moins bien approchant de celui de la rive occidentale. Mais sans entreprendre de célébrer séparément , par une longue énumération , tous les charmes qui embéllissent cet incomparable séjour , il en est qui résultant de la disposition totale du lieu , inspirent si fort la gaieté , qu'elle semble y avoir fixé son azile. En un mot , le doux assemblage de tous ces charmes a tant de force , que plus facile à se faire sentir qu'à être exprimé , il concilie en sa faveur le gout de tous les étrangers. Il n'auroit cependant que de foibles droits sur leurs applaudissemens , s'il ne les méritoit par la salubrité de l'air , que l'on y respire , la pureté des eaux que l'on y boit & la bone qualité de toutes les autres productions de la Nature.

Le nombre des êtres , qui lutent continuellement contre le corps humain , est si grand , & leur incursion si violente , relativement à sa foiblesse , que ce n'est pas sans raison que la santé est regardée par quelques uns come un miracle continuel. Il importe donc beaucoup , pour la conservation d'un don si précieux , dont la privation a été la plus funeste suite qu'ait eû la boîte de PANDORE , de conoitre tout ce qui a une action immédiate sur lui. L'air , parmi ces êtres , semble jouer un

rôle intéressant. Ce fluide subtile pénètre si intimément la substance de tous les corps sublunaires, que faisant partie de leur essence, il n'est pas étonnant qu'il les fasse participer à ses changemens. Chacun, il est vrai, est aujourd'hui assés persuadé de cette vérité. L'usage des baromètres, thermomètres, hygromètres &c. est devenu trop familier, pour qu'elle échape à la conolssance des gens même les plus grossiers; mais tout le monde ne fait pas attention, que ces variations, qui sont si marquées sur ces instrumens météorologiques, le sont encore d'avantage sur les corps animés; la tension naturelle des fibres, d'où leur provient leur ressort, en disposant le corps à la sensation, le rend plus susceptible des impressions de l'air. La pesanteur, la légéreté, la sécheresse, l'humidité, les variations & les exhalaisons que cet élément reçoit des climats, des saisons & de la situation différente des lieux, causent donc plus de dérangemens au corps de l'home, qu'à tous ces êtres passifs. Est-il trop pesant ou trop leger, trop sec ou trop humide, il comprime trop ou trop peu les fibres, il leur done trop ou trop peu de force sur les humeurs. Varie-t-il dans sa qualité, est-il trop agité, il

perd l'équilibre qu'il doit avoir avec l'air intérieur. Subit il quelques mauvaises exhalaisons, on ne tarde pas à en ressentir les effets pernicieux. Ne vous flattés donc pas trop, malheureux mortels, des faveurs que vous accordent les Parques; quelque assuré que paroisse le fil de vos jours, il ne le fera jamais bien: Une source de vie devient en un moment pour vous un principe de mort. Seroit-il possible que l'air fut exempt de tous ces vices, riére le district d'Estavayer? C'est ce qu'il est tems d'examiner.

Toutes les connoissances que fournissent les expériences réitérées, qu'ont fait les Physiciens modernes, pour pénétrer la nature de l'air & en développer les propriétés, semblent réduire cet élément à deux qualités nécessaires pour l'entretien de la santé, savoir à un degré d'élasticité convenable pour faciliter toutes les fonctions du corps; & à une pureté assez parfaite, pour n'en pas troubler l'œconomie: D'où il résulte, par une conséquence infaillible, que l'air des montagnes & des vallées étant également éloigné de ce point désiré, est peu propre à parvenir à ce but. Le premier n'ayant pas assez de poids pour vaincre la résistance du poulmon, pour broyer & aténuer le sang, l'y laisse croupir &

former des stases & des engorgemens ; & au lieu d'animer par son action le mouvement des viscères du bas ventre, il ne les sollicite qu'imparfaitement à s'aquiter de leur fonction ; de plus, continuellement en but à la fureur des vents, il ne peut qu'en être le jouet, varier d'un moment à l'autre & ainsi déconcerter l'évacuation copieuse, quoique insensible, de la transpiration. Le second trop lourd surmonte avec violence la résistance du poulmon, en force le ressort, presse, condense les liqueurs, les concentre & les rend moins transpirables. Ajoutés à cela les vapeurs épaisses dont il est chargé, le peu d'accès que les vents y ont, & les chaleurs brulantes que les rayons réunis du Soleil y causent ; il n'en faut pas d'avantage pour rendre cet air des plus mal-sains. La ville d'Estavayer, par son exposition avantageuse, est à l'abri de tous ces inconvéniens : Elle n'est située ni à la cime d'une montagne, ni au fond d'une vallée ; mais au centre d'une vaste plaine, qui forme son horizon. Elle jouit d'un air vif & ferein, & par conséquent pur & élastique. Eloignée de tout endroit marécageux, l'air y est exempt de toute exhalaison nuisible : Il n'en reçoit que de fort bénignes, qui s'élèvent de la campagne

& des eaux du lac; de la campagne, par les molécules balsamiques qui s'exhalent d'un nombre prodigieux de plantes; des eaux du lac, par l'humidité légère que ses vapeurs envoient dans l'atmosphère. En vain voudroit on objecter, que ces dernières devoient afoiblir son élasticité; les vapeurs d'une eau aussi saine pourroient-elles devenir mal-saines? Non sans doute: Elles tendent au contraire à le rendre plus propre à être respiré. Ecoutons là dessus ce que dit le plus grand Physicien de nos jours: Voici come il s'explique (*). „ Il „ seroit difficile de décider, si l'eau nous „ est moins nécessaire ou moins utile que „ l'air; car quoiquè nous respirions con- „ tinuellement celui-ci, & que la conser- „ vation de nôtre vie dépende de la salu- „ brité de cet élément, on peut croire que „ s'il étoit réduit à ses parties propres, „ & qu'il manquat d'une certaine humi- „ dité, qui l'accompagne toujours, nous „ souffririons beaucoup de cette sécheresse. „ L'air, sans eau, conviendroit peut-être „ aussi peu à nôtre respiration, que l'eau „ sans air à celle des poissons „. En éfet, la douce humidité que ces vapeurs insinuent, maintient les solides dans une sou-

(*) Leçon de Phys. expérim: Tom: IV. p. 1.

plèssè, & les liquours dans une fraîcheur, non seulement capable de prévenir toute maladie inflammatoire, mais encore de retarder dans les vieillards la sècheresse anticipée, qui les mène prématurément au tombeau. Mais ce n'est pas assés d'avoir prouvé que l'air que l'on respire, dans le district d'Estavayer, est pur & élastique; il faut encore faire voir, que souvent renouvellé par le soufle des vents, il s'y conserve dans cet état de pureté.

L'air, tant du côté de la campagne, que de celui du lac, y est libre, sans gêne & sans contrainte, & par conséquent soumis à l'empire de tous les vents. La bize, pour y être fréquente, n'est pas moins salutaire: Sèche de sa nature, elle dissipe toutes les humidités qui pourroient s'y acumuler. Le vent du midi modère les rigueurs de celle ci. L'uberre, par son froid & ses influences directes, tempère les ardeurs excessives du Soleil. Le joran, toujours bienfaisant, balaye les nuées & détourne tous les orages. La ville possède encore ces avantages d'une manière particulière & à un degré plus éminent. Légèrement enfoncée, elle élude les suites facheuses que pourroit avoir leur impétuosité & la vivacité de leur action. Il est vrai, que come ils sont le plus or-

dinairement les conservateurs de la santé, ils en deviennent aussi quelquefois les destructeurs. Chargés de porter la plupart de nos destinées, ils n'en peuvent pas toujours porter de favorables. Les variations trop fréquentes ou trop subites, qu'ils occasionnent dans l'atmosphère, sont de véritables germes de maladies. Quelques fièvres dépuratoires en sont souvent le produit; le changement des saisons, la trop constante durée de l'atmosphère dans le même état, en sont naitre aussi à leur tour. Le tems chaud & sec est celui que l'on y supporte le plus long-tems sans incomodité; il remplit même l'espérance des moissonneurs. Le tems chaud & humide y est le plus redoutable; suivi de près du froid, il trouble la végétation, réveille les affections rhumatismales, qui, quoiquelles n'y soient pas une affection endémique, y sont cependant moins rares que les autres. Ces défauts au reste ne doivent pas faire un sujet de reproche pour Estavayer; ils lui sont comuns avec le reste du climat. Il n'en est pas de même de ceux qu'un savant (*), extrêmement zélé pour le bien de l'humanité, a fait dernièrement à tout le Pays, surtout

(*) M. TISSOT *AVIS au Peuple* p. 48. 49.

aux gens de la campagne, c'est de tenir trop enfermé l'air de leurs maisons; c'est de ne pas assez aérer leurs chambres; de ne pas les rendre assez spacieuses pour contenir, de façon à pouvoir respirer librement, la quantité de personnes qui doivent les habiter; de ne pas écarter de leurs demeures ces tas de fumier, dont les vapeurs doivent être préjudiciables; de ne pas assez les élever pour éviter l'humidité du terrain subjacent & le voisinage d'une écurie, la plupart du tems atenant. Ces reproches, fondés vis-à-vis de tout le monde, le sont encore d'avantage: vis à vis de tous ceux, qui se privent volontairement des avantages d'un air sain, lui préfèrent celui qu'ils se font, pour ainsi dire, étudier d'empoisonner. S'étouffer aussi pendant l'hiver dans un air extrêmement raréfié, par la chaleur excessive d'un fourneau, est un moyen bien sûr de tomber en peu de tems dans quelque maladie de poitrine. Négliger donc, au mépris de son bonheur, les petites précautions qu'il conviendrait d'employer, pour se préserver de ces maladies, ne seroit pas seulement méconnoître le prix de la santé, mais payer d'ingratitude les bienfaits de la Providence & se rendre indigne de ses faveurs.

Quoique, strictement parlant, la vie ne dépende que du mouvement du cœur & de celui de la respiration, cependant, comme elle ne sauroit subsister longtems, sans le secours des fonctions naturelles, celles-ci lui deviennent d'une nécessité indispensable pour sa prolongation: la déperdition continuelle qu'essuye la substance du corps, demande, pour sa conservation, que la réparation lui soit proportionnée; la qualité des alimens, tant liquides que solides, pris en quantité réglée sur le besoin, fera donc un moyen de parvenir à ce maintien souhaité. Or la ville d'Estavayer offre heureusement encore un sujet d'admiration: Ce lieu favori & bien aimé de la Nature en a reçu les dons les plus gracieux; tout ce qui étoit le plus propre à l'enrichir est justement ce dont il a été pourvu avec le plus de générosité. L'eau étant le mobile de toutes les productions & le véhicule de la nourriture, on sent que la disette en seroit insupportable; aussi Estavayer, bien différent de ces lieux que l'aridité rend impropres aux moindres productions, abonde en eaux de différente espèce. La première, que l'usage a destinée à la boisson, arrose l'intérieur de la ville par six endroits différens; la seconde est confinée dans les dehors. La première, malgré la

variété des sources qui la fournissent, ne varie pas pour cela en qualité; la pureté fait son plus bel apanage; limpide & légère, elle cuit les légumes & dissout le savon avec la même facilité. Sans goût, sans couleur & sans odeur, elle est exemte du mélange de toute matière étrangère. Cette simplicité, loin de la faire mépriser, est au contraire un motif pour la faire rechercher dans l'état de santé (*). *Alimenta dantur aut ut ledant, aut ut juvent, aut ut nec ledant, nec juvent.* Mais autant elle est indiquée dans l'état de santé, autant elle paroît insuffisante dans celui de maladie. Incapable par elle même de produire aucun changement, elle n'auroit pas la force de causer dans le corps une altération suffisante pour pouvoir rétablir le bon ordre dans son économie dérangée (**), Quoi! l'état de maladie, pour avoir plus besoin de secours, en seroit-il donc privé plus que les autres? Les habitans d'Éc-tavayer, pour avoir une santé plus stable & plus constante, auroient-ils moins de

(*) HIPOCR : *de alimento.*

(**) BOHER : *de medicam.* Medicamentum est corpus quod corpori nostro viventi applicatum statum ejus morbum tollit.

ressources pour la recouvrer quand ils l'auroient perdue? Non; la Providence y a pourvu en leur donant une autre eau aussi abondante que salutaire, c'est celle du lac, la moins estimée de toutes, & celle cependant qui devoit l'être par préférence. Sa qualité favoneuse, connue de tout le monde, par la propriété qu'elle a de blanchir le linge mieux que toute autre, fournit des armes victorieuses contre plusieurs maladies tant internes qu'externes. Son excellence ne se fait pas seulement conoitre dans les affections cutanées, surtout dans le vice psorique, mais elle s'étend encore dans les maladies inflammatoires du bas ventre, prise en lavement ou employée en bain. Son efficacité est toujours égale, détensive, résolutive, & même apéritive dans son usage intérieur, si on étoit en goût de la prescrire. Elle doit être utile dans les maladies aiguës & chroniques, soit qu'elles dépendent d'infiltration, ou qu'elles soient accompagnées d'obstructions, elle doit les surmonter avec la même force. Mais come si Estavayer eût dû renfermer un spécifique assuré contre chaque maladie, il y avoit autrefois une source d'Eau minérale, auprès de la Chapelle SAINT-ÉLOY. Cette eau, dit-on, étoit imprégnée

de mars ; ses vertus, propres à combattre les obstructions, avoient étendu sa renommée ; mais par une fatalité qui n'est que trop ordinaire, on l'a laissée enfouir & tomber dans l'oubli.

Toutes les autres productions de la nature riére Estavayer ne cèdent en rien à la salubrité des eaux, & puisque la plupart tiennent leur être de la terre, il est à propos de doner une légère idée de la nature de celle-ci.

Le terrain d'Estavayer, pour n'être pas des plus fertiles, n'est pas non plus des plus ingrats. Si d'une part la quantité d'engrais & de labour, sans lesquels on n'y obtient que de chétives récoltes, prouvent qu'il pourroit être meilleur ; d'un autre côté la quantité & la bonté des productions naturelles, & en particulier des paturages publiques, font voir qu'il pourroit être moindre ; d'où il faut conclure que la terre y est d'une qualité médiocre & assez forte, pour y avoir besoin d'être beaucoup ameublée. Argilleuse come elle l'est, elle exige un travail continuel, un fréquent & profond labour. Cette pratique, si elle étoit exactement observée, seroit suivie des plus grands avantages ; elle

n'auroit pas seulement celui de renouveler la terre, en élevant à la superficie, celle qui depuis longtems se seroit reposée & *vice versa*; mais elle détourneroit encore efficacement l'humidité que la terre, la plupart du tems endurcie par le défaut de labour, oblige de croupir à la superficie, & d'altérer ainsi toutes les plantes. C'est là la source de tous les malheurs, qui frustrent le laboureur de ses plus belles espérances. La méthode d'un labour profond, qui doneroit aux eaux la facilité de s'épurer en quittant la plante pour s'imbiber plus avant dans la terre, procureroit une espèce de sécheresse artificielle, qui assureroit au Paysan le digne fruit de ses travaux. Elle seroit encore éviter ces matinées meurtrières du printems, où le germe tendre, començant à peine à se développer, est tout d'un coup gangrené par les petits glaçons, que cause dans cette saison l'humidité & la fraîcheur du matin. C'est ainsi que la terre deviendroit par cette pratique une matrice féconde pour toutes les productions dont elle seroit susceptible; mais entrons dans le détail de celles qu'elle produit ordinairement.

Come l'examen particulier du nombre & des qualités de toutes les productions qui naissent dans le district d'Estavayer n'est

point du ressort d'une topographie, & que d'ailleurs il excéderoit les bornes qu'on s'est prescrites dans cette petite pièce, il convient de se borner à les parcourir en général, sous deux classes; la première, qui renferme celles que la nature y produit par un mouvement spontané, contient cent & vingt plantes (*) qui se re-

K k 2

(*) L'agrimoine, l'argentine, l'aristoloche, l'armoïse, l'arrêtebœuf, aubespın, bardane, bétoine, bistorte, bouillon blanc, bouleau, bourse à pasteur, bourrache, brıone, bugle, buglorre, beccabunga, cresson d'eau, consolida, camomille, capillaire, centauree, petite chevreuil, chicorée sauvage, chiendent, coquelicot, coqueret, cariophyllata, chardon bėnit, chardon argentin, ciguė, corne de cerf, églantier, ellebore, épıne vinette, éparge, épythım, euphrase, fumeterre, fougère, fraısier, fusain, genet, genevier, germandrée, gratıole, gremil, guimauve, herbe aux chats, herbe à la trinité, herbe à robert, herbe à paralysie, hépatique, jusquiame, jasmin, joubarbe, petite langue de cerf, langue de chien, lierre, lierre terrestre, muguet, matricaire, mauve, passeroıse, mélilot, mente sauvage, millepertuis, morelle, mors du diable, mouron, mache, mercuriale, mandragore, nerprun, niel, noıfettier, ortie, orvale, origan, pain à coucou, paquette, parietaire, percefeuille, pervenche, pied d'alouette, pied de lyon, pied de vau, pimprenelle, deux for-

nouvellent chaque année sans jamais s'y détruire. Cette multitude de simples, si différentes entr'elles par leur structure, leur fleur & leur couleur est un spectacle infiniment récréatif pour la vue & un fond de richesses inépuisables pour la médecine. Leur vertu varie si à propos, qu'avec leur secours, il n'est point d'indication, que l'on ne puisse remplir & par conséquent point de maladie où elles ne puissent être utiles. Il n'y a pas même jusqu'à la simple herbe des paquiers, qui y font d'une étendue considérable, qui n'ait quelque propriété: Le suc nutritif qu'elle renferme est si analogue à la nature du bétail, qu'il y acquiert d'abord de l'embonpoint; le mouton entr'autre y est d'une délicatesse, qui lui est propre, & à une faveur, qui le fait distinguer de celui de tout autre endroit. Tous les agrémens que le lac fournit par les promenades, les bains & les points de vue, ne dérogent point à

tes de plantain, trois fortes polipode, pissenlit, prunelle, pulmonaire, quintefeuille, reine des prés, scabieuse, sceau de salomon, scordium, sénéçon, souci de marais, scorbutaire, sureau, saxifrage, sapin, tanaïse, tormentille, tresse d'eau, triolet des prés, tassilage, valeriane, petite véronique mâle, velvete, verveine, verge d'or, violette, vessie noire, yeble.

son utilité. Il produit à son tour beaucoup de poissons. Le nombre de vingt quatre, non compris les diminutifs des principaux & quelques uns que l'on y trouve à l'extraordinaire, en détermine à peine les différentes espèces (*). Douze des meilleurs font l'objet des pêches les plus fréquentes & les plus abondantes. La perche, ce poisson si sain, appelé par cette raison la perdrix du lac, n'y est pas le plus rare. Le volume & la figure de ces animaux aquatiques sont si différens, que l'on a été obligé de chercher huit manières de les prendre. Il n'y a aucun tems dans l'année où l'on ne puisse les pêcher. Il se présente aussi différent poisson, suivant la diversité des saisons. Le lac le peut donc disputer en fertilité à la terre ; celle ci est à la vérité plus multipliée dans des productions d'un usage plus nécessaire à la vie : Mais il est aussi plus facile de l'en dépouiller. Le lac au contraire, par la régénération successive & continuelle des fiennes est un trésor ouvert à tout le

K k 3

(*) Salut, brochet, truite, amble, anguille, lotte, palée, cormorant, carpe, perche, ombre, scheyana, nazo, rotta, tanche, bondelle, vangéron, ronzon, gatzon, rize, able, gropo, saumon, barbiaux.

monde & presque aussi intarissable dans ses productions, qu'il l'est dans sa nature. La chasse n'offre rien que de fort commun.

Les productions spontanées ne se bornent pas, riére Estavayer, à ce qui est des végétaux & des animaux; la nature, qui n'a rien de réservé pour cet endroit, ne lui a pas refusé une libéralité, dont elle peut disposer. Outre l'eau minérale ci dessus mentionnée, elle l'a enrichie d'une carrière, qui fournit une pierre très propre à bâtir. Non contente de fournir aux habitans de cette ville un air sain, elle leur donne encore les moyens de se mettre à l'abri de toutes les injures inséparables de altérations, que cet élément troublé par les saisons, auroit pû leur faire souffrir.

Quel vaste champ n'ouvreroit pas la seconde classe à quiconque la voudroit analyser entièrement; elle contient toutes les productions que la nature seule, sans le secours de l'art, ne sauroit produire. Le travail qu'elles exigent est proportioné au raport qu'elles ont avec la vie, *in sudore vultus tui vesceris pane* (*). De-là cette quantité inombrable de semences, de fruits, de feuilles, de tiges & de racines n'obéis-

(*) Gen : cap. III. v. 19.

fent qu'aux coups redoublés dont la terre est frappée : Mais pour nous fixer, dans une carrière auffi immense, arrêtons nous à celles dont l'usage est journalier.

Come le pain est l'aliment le plus général, les graines méritent fans contredit le plus d'attention ; elles font, riére Estavayer, de très bone qualité ; leur quantité excède la consommation. Il en est de même des fruits en général ; leur abondance dans les lieux circonvoifins est telle, qu'elle forme, par raport à ceux qui habitent les montagnes, une petite branche de comerce. Il en est un qui par la liqueur que l'on tire de fon expression, mérite un regard particulier, c'est le raisin.

Quoique le vin, ce suc exprimé du raisin, ne soit pas la boiffon naturelle de l'home & qu'il ne soit fait en général que pour ranimer les forces épuisées, il a cependant tant d'atraits pour quelques uns, que par un renversement déplorable, la boiffon de l'eau devient auffi étrangère à l'home, que celle du vin le devroit être ; & au contraire celle du vin auffi familière, que si elle étoit naturelle, ou pour mieux dire unique. Mais fans pénétrer, par des réflexions acablantes & honteuses pour l'hu-

manité, dans les désordres qu'entraîne après soi l'abus du vin, on se contentera de rechercher, si dans celui qui est le plus ordinairement employé à Estavayer, on n'y découvrirait point quelques qualités utiles à la santé.

Le vin qui est le plus en usage dans le district d'Estavayer vient la plus part de delà du lac. L'exposition & la qualité du sol, qui le produit, fait de ce vin une boisson délicieuse & salutaire. Le rouge y a du corps; il est généreux & dès qu'il est conservé quelque tems, ce n'est plus un vin, mais une liqueur qui fortifie l'estomac & fait le plaisir de la table. Le blanc est un vin des plus jolis; il mérite en particulier tous les éloges que l'on accorde au vin en général. Sans ce feu consumant, qui détruit la fluidité des liquides & racorni les solides, ils ont l'un & l'autre assez de vivacité, pour rétablir l'exercice ralenti de toutes les fonctions. Le blanc n'est pas trop tartareux, il ne forme aucun embarras; au contraire, coulant, comme il est, il les prévient en tenant les conduits urinaux libres. Il soulage les astmatiques, achève de désobstruer les capillaires & par là achève de dissiper les reliquats trop ordinaires des maladies. Sa chaleur modérée, si propre à relever in-

fenfiblement les viscères abatus, en fait prescrire l'usage dans la convalescence. Il est encore un autre vin, que produit un petit vignoble, situé à l'occident d'Estavayer. Ce vin, quoique inférieur au précédent, n'a aucune mauvaise qualité. On n'a jamais remarqué qu'il ait causé de mauvais effets. Quand les tems sont favorables à la vigne, il égale volontiers celui de delà du lac; il est même de certaines parcelles qui le rapportent ordinairement tel.

Il n'étoit pas nécessaire, pour démontrer la salubrité du séjour d'Estavayer, d'avoir recours au détail spécifique de tout ce qui pouvoit influer sur la santé; il ne falloit que considerer la constitution robuste des habitans & le peu de maladies auxquelles ils sont sujets: Celles même qui naissent du sein de la nature, & qui semblent par leur étendue soumettre à leur empire tous les homes, y perdent de leur malignité. La petite vérole n'y fait que peu ou point de ravages; bénigne elle n'y exige le plus souvent que les secours les plus ordinaires. Ne doit-on pas être surpris, que malgré tous ces avantages, la population ne laisse pas d'y diminuer annuellement. On n'en peut alléguer d'autre cause que l'émigration: La militaire paroît

la plus forte ; mais revenons aux habitans actuels du Pays.

Ils ne contribuent pas peu par leur façon de vivre à augmenter la salubrité de leur séjour. Acoutumés de bone heure au travail, ils s'y livrent à mesure que leur force le leur permettent, & par une suite nécessaire du mouvement, qu'ils sont obligés d'essuier, ils se préservent de toutes les maladies, qu'un manque d'exercice pourroit occasioner. Ce qui doit encore contribuer à affermir leur santé, c'est qu'ils tournent tous leurs travaux & leurs soins vers l'agriculture. Cette inclination si louable, & qui leur est presque naturelle, n'est pas sans avantages pour eux. En effet, où trouver un préservatif plus assuré contre la mélancolie, ce fléau si terrible, & contre une infinité d'autres maladies encore plus funestes, que dans l'exercice que l'agriculture demande ? Il anime la circulation, augmente la transpiration, aténue, divise les humeurs, en favorise la filtration. Où trouver un antidote plus parfait & un parfum plus salutaire contre les maladies contagieuses, que dans ces corpuscules qui émanent d'une nombreuse famille de plantes ? Ils inondent toute l'atmosphère, les uns pour pénétrer par leur odeur aromatique le tissu des nerfs & por-

ter au cerveau leur vertu bienfaisante ; les autres pour communiquer par leur inspiration à la masse du sang , la douceur balsamique dont elles sont empreintes. Réputera-t-on pour rien les plaisirs innocens que les occupations de l'agriculture procurent ? Y a-t-il rien de plus propre à maintenir l'esprit & le corps dans un équilibre d'agrémens & de santé ? Y a-t-il quelque chose de comparable à cette douce satisfaction que l'on éprouve , quand on voit naître , croître & porter du fruit à un arbre que l'on a planté & cultivé de ses mains ?

(*) *O fortunatos nimium sua si bona norint*

*Agricolas , quibus ipsa procul discordibus armis ;
Fundit humo facilem victum justissima tellus !*

Loin d'ici habitans infortunés des grandes villes , pour qui la nature n'est que mystère. Renfermés dans l'enceinte de vos murs , vous ignorés jusqu'au changement des saisons. Obligés de respirer un air infecté par d'épaisses vapeurs , vous ne pouvés compter sur un jour de santé. Vos plaisirs , en comparaison de ceux de la campagne , ne sont qu'amertume , & vôtre

(*) *VIRG :: Géorg : lib : II.*

repos qu'agitation. Il n'appartient qu'aux habitans d'un séjour aussi sain & aussi riant, que celui d'Estavayer, de pouvoir goûter une partie de vos plaisirs & les douceurs de la vie champêtre. Heureux d'être nés sous un si beau Ciel, toute leur ambition les porte à s'écrier avec HORACE (*).

Sit mea sedes utinam senectæ

Sit modus lassæ maris, & vicium militiæque.

Heureux donc celui qui, délivré de tout soin, du tumulte & des épaisses vapeurs de la ville, peut respirer tranquillement l'air pur de la campagne, ne vivant que pour soi & ses amis! Tous ces jours sont sans nuage. Voyés come la naissante Aurore, en dissipant son sommeil, vient charmer ses premiers regards par la variété des couleurs dont elle embélit la Nature. Son oreille est enchantée par le concert des oiseaux, qui célèbrent à l'envi ce moment délicieux. Les alimens les plus simples flatent son goût; l'air vif du matin les assaisone & change en un plaisir le besoin même qu'il excite. Tout concourt à favoriser ses sens; il vole sans

(*) Ad : VI : lib. 2.

NOVEMBRE 1763. 513

fatigue du bosquet à la prairie, du verger
au parterre. ZEPHIRE l'attend au passage
& porte à son odorat le parfum qu'il dé-
robe à FLORE. Les heures du jour s'en-
volent; la nuit vient l'inviter à jouir des
douceurs d'un paisible sommeil. Heureux
& trop heureux mortel, s'il conoit le prix
des biens qui lui sont offerts !

PAR UN BANNERET DU LIEU.





NOUVELLES ACADEMIQUES.

L'ACADEMIE des Belles-Lettres de MARSEILLE tint son Assemblée publique le 25 Août dernier. M. le Duc de VILLARS, son Protecteur, y présida. Il ouvrit la Séance par un Discours, dans lequel il exposa ses vues, sur le projet que l'Académie a formé sous ses auspices & à son invitation, de réunir aux Belles Lettres les Sciences & les Arts économiques, tels que l'Agriculture, le Commerce &c.

M. l'Abé de St. TROPEZ, Directeur de l'Académie, prononça un Discours relatif à l'objet de l'Assemblée.

M. RICAUD, Secrétaire, lut un Discours où il examina les moyens qu'employa LICURGUE pour établir ses Loix à Lacédémone * & les causes particulières qui concoururent au succès de son entreprise.

M. BARTHE fit lecture d'une Héroïde, intitulée *l'Abé de RANCE', de son Abaye de la Trape à un Ami*. On attribue la conversion du fameux Abé de RANCE' à la mort d'une Dame qu'il aimoit. Il venoit de passer plusieurs jours à la Campagne; il

ignoroit que cette Dame fut morte. Il entre chez elle dans la nuit par un escalier dérobé : Le premier objet qu'il aperçoit, c'est un cercueil, dans lequel son Amante étoit renfermée. Comme on devoit la transporter dans le tombeau de ses pères, on avoit fait un cercueil de plomb, & on lui avoit coupé la tête, parceque le cercueil s'étoit trouvé trop court. Frapé d'un coup si terrible, l'Abé de RANCE' renonça dès ce moment au monde : Il se retira à la Trape, où il mit la Réforme la plus austère. C'est de cette Abaye qu'on suppose qu'il écrit à un Ami qui voyage en Italie & qui ignore son aventure.

On lut ensuite une Dissertation de M. GUIs sur l'origine de l'Histoire des Madragues, ou de la Pêche des Thons.

La Séance fut terminée par une Fable intitulée *Les Poissons*.

L'Académie a réservé les Prix de trois années consécutives; elle en aura deux d'Eloquence & deux de Poésie à distribuer le 25. Août 1764. Les sujets & le genre de Poésie sont au choix des Auteurs, mais les Pièces pour le concours doivent avoir au moins 100 vers & pas plus de 150.

Pour les Prix d'Eloquence l'Académie propose les Questions suivantes :

1^o. Combien les Belles-Lettres & les

Beaux-Arts influent sur les mœurs d'une Nation ?

2°. *Comment peut on en même tems rendre les Voyages utiles à soi même & à sa Patrie ?*

L'ACADEMIE Royale des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de KOUEN, avoit proposé deux fois, & la dernière fois avec un Prix double, pour sujet du Prix de la Classe des Sciences & des Arts, *La meilleure manière d'amender les terres.* Ce sujet important a enfin été traité cette année d'une manière satisfaisante. Deux des Concurens entr'autres ont mérité particulièrement l'attention & les lauriers de l'Académie, & lui ont paru assez bien remplir ses intentions en les réunissant : C'est pourquoi elle a cru devoir partager également ce Prix double entre deux Mémoires : L'un est le N°. 3. qui a pour Devise *O fortunatos nimium sua si bona norint.* Sa théorie a été trouvée très lumineuse. Son Auteur est M. BARBARET, ancien Premier Médecin des Armées, & Médecin pensionné de la Ville de Bourg en Bresse. L'autre Mémoire couronné est le N°. 2. dont la Devise est ; *In omnibus ferè minus valent*

valent præcepta, quam experimenta. Celui ci, conformément à sa Dévise, s'attache peu à la théorie, mais l'Auteur paroît un praticien consommé & très versé dans les expériences; c'est M. CARO, Cuié de Charmentré, Doyen rural près de Meaux en Brie.

On a donné un Accessit au N^o. 1 dont la Dévise est, *In sudore vultûs tui vesceris pane.* Les bones choses qu'on a trouvées dans cet ouvrage ont porté l'Académie à décider, qu'on en imprimeroit un extrait à la suite des deux autres, car elle pense qu'il ne faut rien négliger, rien laisser perdre, quand il s'agit des progrès d'un art aussi précieux que l'Agriculture. L'Auteur de ce dernier Mémoire est M. SACHER, Chanoine de Pruillé à l'Eguillé, près le Mans.

Pour sujet du Prix de l'année 1764, l'Académie a proposé

Le mécanisme & les usages de la respiration.

Elle souhaite particulièrement que l'on y fasse entrer la solution des Questions suivantes :

Les côtes sont-elles plus écartées ou plus rapprochées les unes des autres dans l'inspiration que dans l'expiration?

Le sang est-il condensé ou raréfié par l'air inspiré?

Cet air passe-t-il dans le sang ou non?

D'où vient la couleur vermeille qu'il y reçoit?

Y est il en plus grande quantité & m^e plus librement & plus rapidement dans le tems de l'inspiration que dans celui de l'expiration?

Y a t il dans ces deux tems quelques changemens dans la quantité & le mouvement des liqueurs des gros vaisseaux qui se rendent aux oreillettes, ou qui partent du cœur; & s'il y en a, quels sont ils?

On exige des Auteurs, que leurs preuves soient principalement fondées en expériences, & surtout en expériences nouvelles.

L'Académie se trouvant encore cette année sans aucune Pièce qui mérite la couronne qu'elle avoit destinée au Poète qui célébreroit le mieux *la délivrance de Salerne*, s'est déterminée à proposer de nouveau ce sujet. Ayant été instruite, par des Lettres anonimes, que des Auteurs qui avoient eû envie de concourir n'avoient pû terminer leurs ouvrages, pour le tems marqué, elle les avertit qu'ils ont actuellement jusqu'au premier Juillet de l'année prochaine, pour les revoir & y

NOVEMBRE 1763. 519

faire les corrections qu'ils jugeront convenables. Le prix sera toujours double, c. à d. de la valeur de 600 liv.

La Classe des Sciences, qui doit donner le Prix de l'année 1766, ayant déjà choisi le sujet, a jugé à propos, vû son importance & les longues recherches qui seront nécessaires aux Auteurs, de le proposer dès-à présent. Il s'agit de déterminer

Quelles sont les Mines de Normandie, tant métalliques que demi-métalliques, solives, & bitumineuses, & les avantages qu'on pourroit tirer de leur exploitation ?

Ce Prix sera double, à cause des fraix indispensables de voyages, de recherches & d'expériences.

L'ACADEMIE des Sciences, Belles Lettres & Arts de LION propose pour le Prix des Arts, qui sera distribué à la St. Louis 1765 le sujet suivant :

Trouver le moyen de durcir le cuir & de lui donner une sorte de trempe, qui le rende impénétrable aux lances de mousquet & aux arceintes du fer le plus tranchant & le plus asilé.

Quelques Auteurs rapportent que les Soldats Romains s'armoient de larges bandes

de cuir pour se mettre à l'abri des traits. On prétend aussi que les Péruviens avoient le secret de préparer le cuir pour lui donner cette impénétrabilité. Quoiqu'il en soit de ces faits historiques, l'Académie sachant que les cuirs de France sont très inférieurs à ceux de quelques Pays étrangers, demande qu'on essaie d'apprêter les cuirs pour les rendre propres à faire des armures & à servir à plusieurs autres usages.

L'ACADEMIE des Belles Lettres de MONTAUBAN propose pour sujet du Prix de l'Année 1764 cette Sentence *La présomption est la compagne ordinaire d'un mérite médiocre*; conformément à ces paroles du Sage : *Qui confidit in corde suo stultus est.* PROV. XXVIII. v. 26.

L'ACADEMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de BESANÇON distribuera trois Prix le 24 Août 1764.

Celui d'Eloquence sera donné à un Discours, d'environ demi heure de lecture, sur ce sujet : *Les progrès des Modernes ne dispensent pas de l'étude des Anciens.*

Pour le Prix de la Dissertation Litte-

raire, l'Académie propose cette Question :
*Quelles ont été les différentes positions de la
 Ville de Besançon, depuis Jules César jus-
 qu'à nous ?*

*La manière la plus simple de construire des
 Bains publics, comodes & décens, dans la
 Ville de Besançon, & quel en seroit l'em-
 placement le plus convenable, formera le su-
 jet du Prix pour les Arts.*

C'est au Sr. DACLIN, Imprimeur de
 l'Académie, que les Ouvrages pour le con-
 cours doivent être envoyés francs de port.





LIVRES NOUVEAUX.

MELANGES intéressans & curieux, ou
 Abrégé d'Histoire naturelle, morale, civile
 & politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique
 & des Terres polaires. Par M. R. D. S.
 Seconde Edition revue, corrigée, & aug-
 mentée. Yverdon MDCCLXIV.

Cet Ouvrage, dit l'Auteur, contiendra
 une Analise raisonnée & exacte de l'Histoire
 naturelle, morale, civile & politique de
 tous les Pays avec lesquels nous n'avons
 aucune relation directe, ou qui sont si
 éloignés qu'on n'en a que des conoissan-
 ces vagues, incertaines, ou éparfes en di-
 vers Auteurs. L'Europe, par conséquent,
 ne fera pas partie de nos descriptions.

Mais come la conoissance des objets dont
 nous venons de parler, tient plus à l'a-
 musement particulier qu'à l'utilité générale,
 nous y ajouterons la peinture des Arts,
 des Sciences, du Commerce & des Manu-
 factures de tous les Peuples dont nous
 traiterons. Afin de répandre un intérêt
 plus vif sur le tableau général que nous
 avons dessein d'offrir, nous aurons atten-

tion de n'y employer que les couleurs les plus vraies, & les traits les plus piquans par leur singularité. Ce qui nous paroitra nouveau & remarquable par son opposition à nos coutumes, à nos loix; & aux méthodes généralement adoptées, pourra seul trouver place dans ce recueil. Ce n'est pas simplement un extrait des voyages, un abrégé d'histoire des Peuples. Nous avons l'ambition de prétendre à offrir un ouvrage neuf dans son genre. A cet effet, nous avons eû soin de recourir à des manuscrits anciens, aux Auteurs originaux, & à différentes relations peu conues, & écrites en des langues étrangères.

Quant à la disposition de nôtre plan, voici de quelle manière nous l'avons faite.

La surface du globe étant divisée communément en cinq Zones; c'est en adoptant cette division, que nous comencerons par parler des Pays situés dans la Zone froide septentrionale. Nous traiterons ensuite de ceux qui se trouvent dans la Zone tempérée, en deça de l'équateur. Cet ordre nous mènera à passer successivement en revue la Zone torride, la Zone tempérée au delà de l'équateur, & à finir par la Zone froide méridionale.

La description de chaque Zone sera pré-

cédée d'une courte introduction, où nous indiquerons les noms des principaux Etats, qui se trouvent situés dans cette Zone. L'énumération de ces Etats sera dans l'ordre que nous suivrons pour les décrire.

Dans le cas où un Royaume, un Etat, se trouveroit situé dans deux Zones différentes, la description en sera donnée dans la Zone qui en contiendra la plus grande partie.

Dans toutes ces descriptions, il ne sera question que de nôtre continent, & des Isles qui sont censées y appartenir. Lorsque nous aurons entièrement rempli nôtre dessein à cet égard, nous nous occuperons de l'histoire naturelle de l'Amérique. La date des découvertes qui s'y sont faites nous tracera le plan que nous aurons à suivre dans cette partie.

Servir la curiosité, délasser l'esprit, & instruire agréablement par une collection de faits choisis, par des recherches amusantes & curieuses; tel est le but que nous nous proposons dans nôtre travail. C'est au public à prononcer si nous sommes dans le véritable chemin qui conduit à ce terme. Nous n'avons pas la témérité de nous flatter de séduire son goût par un stile brillant. Nous avouons hautement que

cette tâche est au dessus de nos forces ; mais nous osons assurer que nous ferons tous nos efforts, pour doner à nôtre ouvrage le mérite simple de remplir son titre autant qu'il sera possible.

Il est à propos d'ajouter ici ce que dit l'Éditeur de l'Édition que nous anonçons :

J'ai crû rendre un service considérable à nôtre Pays, en donant une nouvelle édition de ce livre aussi intéressant que curieux, qui eût quelque avantage sur celle de Paris, & qui en diminuât en même tems la dépense.

L'Auteur a de vastes conoissances, & une immense lecture : Mais la quantité de choses qu'il puise dans un nombre presque infini de voyages, de descriptions, de rélations &c. ne lui permet pas d'être toujours aussi exact qu'il souhaiteroit de l'être. Je ne laisserai pas passer mon édition telle que se trouve celle de Paris : J'en retrancherai quelques minuties ennuyeuses, quelques faits dénués de toute vraisemblance : Je rectifierai ceux qui pourroient paroître douteux : Et j'y ajouterai des particularités intéressantes, qui auront échapé aux recherches & à l'attention de l'Auteur.

20. Les explications qu'il donc de tems

en tems de certains phénomènes singuliers, sont ordinairement excellentes, & nous assurent de l'habileté de l'Auteur dans les mathématiques, dans la physique, dans la Chymie, &c. mais il me semble que quelquefois on pourroit en donner de meilleures. Ce sera aussi une attention que j'aurai dans cette seconde Edition.

3^o. L'Edition de Paris est un petit in 12 ; format qui n'est guères propre pour un ouvrage d'une longue suite de volumes. Je le donnerai en grand 8vo ; on pourra en relier toujours deux Tomes ensemble & réduire par-là le nombre des volumes à la moitié.

4^o. Par cette même raison mon Edition aura quelques feuilles d'impression de plus que celle de Paris, dont les volumes contiennent 15 feuilles. Cependant je donnerai les 4 Tomes qui en paroîtront toutes les années, jusqu'à ce que l'ouvrage soit achevé, pour 3. liv. argent de Suisse, en faveur de ceux qui souscriront au commencement de chaque année pour les 4 Volumes ; au lieu que les 4 volumes de l'Edition de Paris se vendent chez nous 7. liv.

On peut souscrire chez les principaux Libraires, tant de Suisse que des Pays étrangers, demême que chez les Editeurs de ce Journal.

L'AMOUR PRECEPTEUR, ou le Triomphe de l'Infortune, Amsterdam & se vend chez Samuel FAUCHE, Libraire à Neuchâtel MDCCLXIV.

C'est un in 12 de 19. Feuilles, divisées en 4 Parties & en 2 Vol. Voici ce que l'Auteur dit dans un Avant-propos. „ Etant „ très proche Parent de Mad. la Duchesse „ de C*** elle m'avoit nommé son Exécuteur Testamentaire & en faisant la revue de son Secrétaire, je trouvai ce Manuscrit, où les traces de ses pleurs étoient encore empreintes. Come je remarquai dans son Monologue, qu'elle consentoit que ses malheurs devinssent publics, j'ai crû que les ames susceptibles de sensibilité ne devoient point être privées d'un tableau, si digne d'exciter leur intérêt. C'est donc le langage de la nature que je leur dédie, puisque je ne me suis point écarté du Manuscrit de cette illustre infortunée, malgré le desir que j'aurois eû d'adoucir la peinture de ses dernières catastrophes &c.

Cet Ouvrage est réellement rempli d'événemens curieux; il s'y trouve nombre d'Anecdotes secrettes & de portraits frappés

d'après nature, mais le soin que l'on a pris de déguiser les noms des personnes & des lieux empêchera que l'on ne puisse en reconnoître les originaux. Le stile en est vif & l'intérêt très bien soutenu.

CHEZ Mrs. PHILIBERT Libraires à Genève, on peut souscrire pour un nouvel Ouvrage, intitulé *LE VÉRITABLE EMILE*, consacré à l'utilité publique par M. le Professeur FORMEY &c. auquel on a joint des Notes critiques sur différens endroits qui en sont susceptibles. IV Vol. grand in 8vo. avec dix belles Estampes.

A la place de la Confession du Vicaire, on trouvera dans le *Véritable Emile* un morceau où sont rassemblés les preuves ordinaires de la Religion Chrétienne : Preuves non telles que les proposeroient certaines Sectes, non celles de telle ou telle Comunion en particulier, mais preuves générales, preuves admises dès les premiers tems & embrassées par toutes les Sociétés Chrétiennes. Sur tous les autres articles on ne fera aucune violence au plan & aux principes de M. ROUSSEAU.

Le prix de la Souscription est 10 Liv. 10 s. de France en feuilcs. Ceux qui

NOVEMBRE 1763. 529

souhaiteront cet Ouvrage broché & franc de port pourront l'avoir à L 15 de France.

On trouve encore chez les mêmes Libraires :

SUPPLEMENT pour la seconde Partie de l'Atlas de M. de MORNAS en 50 Cartes , par souscription jusqu'à la fin de l'Année courante.

ATLAS Géographique, Historique & raisonné de la France ancienne & modernes &c.

Autres Ouvrages Historiques Géographiques &c. de M. RIZZI-ZANNONI & de M. DESNOS.





L'ETONEMENT RECIPROQUE

NOUVELLE ORIENTALE.

CHAQUE Peuple a ses usages particuliers, les croit excélens, & trouve bizarres ceux des autres Nations, qui, de leur côté, lui rendent bien la pareille. On a peint DEMOCRITE occupé à rire des défauts de ses semblables; on pourroit représenter chaque Nation occupée à se moquer de toutes les autres. Le climat & la politique influent sur cette prévention réciproque. Peut-être même est-il nécessaire que l'habitant de la Nigritie éprouve à l'aspect d'un Européen la même répugnance qu'il inspire à ce dernier; que l'Iroquois s'applaudisse de sa rusticité & le Chinois de ses révérences; que l'Italien soit rusé, l'Allemand simple, l'Espagnol grave, le François gai, l'Anglois sombre, le Hollandois plus sage & plus fin qu'eux tous. Presque toujours le jeu d'une machine dépend de l'oposition de ses parties, & l'éclat d'un tableau de la variété de ses couleurs.

L'excessive liberté dont jouissent les

femmes parmi nous a ses inconveniens ; mais ils ne méritent pas qu'on préfère de trouver en elles des esclaves au lieu de compagnes. Ajoutez que toutes les précautions Asiaticques ne sont pas toujours efficaces. Il seroit cependant bien difficile de les porter plus loin. Une femme dans tout l'Orient, & surtout en Perse, n'est visible que pour son Mari ; une fille ne l'est pour aucun homme, pas même pour celui qui l'épouse. Ce n'est, dis je, qu'après en avoir fait la femme, qu'il peut juger de sa laideur ou de sa beauté. De là naît, pour l'ordinaire, d'un & d'autre côté, une surprise agréable ou douloureuse. Voici un exemple où l'étonnement fut extrême des deux parts.

Un vieillard Persan, noble d'origine, mais déchu d'une haute fortune, habitoit une demeure isolée & de la plus modeste apparence. Là se trouvoient en même tems la femme & la fille de son fils unique. Pour ce dernier, il servoit dans l'Armée Persanne, en qualité d'Officier très subalterne, & sous un nom emprunté. Celui que portoit son père dans sa retraite l'étoit également. Des raisons de politique & de prudence les engageoient d'en user ainsi l'un & l'autre. Tous deux avoient encouru la disgrâce du Souverain,

sans l'avoir méritée, & tous deux atendoient que l'inconstance de la Cour & des événemens leur rendit ce qu'elle leur avoit fait perdre.

ABOUTAHER, c'est le nom supposé du vieillard, ne jouit même pas d'un entier repos dans sa solitude. A la Cour, un grand est exposé aux bourasques : En Province un home obscur l'est encore plus aux véxations. ABOUTAHER en avoit déjà essuyé plus d'une de la part du Begler-Beg, ou Gouverneur de Bactriane, & pout surcroit d'affliction, il se vit forcé d'aller s'en plaindre à lui même. Il atendoit peu de succès d'une pareille démarche. N'ai-je pas, disoit il chemin faisant, n'ai-je pas moi même été Begler-Beg? N'ai-je pas cherché à faire le bien du Prince & des Sujets? N'ai-je pas été déplacé? Est-il juste d'exiger que le Gouverneur de la Bactriane se moule sur une conduite qui m'a si peu réussi?

Il n'étoit plus qu'à deux lieues de la résidence de ce Comandant, lorsqu'il fut abordé par un Coulomcha, ou Messager du Roi de Perse. Un Coulomcha n'est pas un simple Courier ; c'est un jeune honte de distinction ataché à la persone du Monarque, à-peu-près sur le même pié qu'un
Gentilhomme

Gentilhomme ordinaire l'est en France. Ces sortes de Messagers ne sont jamais chargés que de commissions graves ; mais une circonstance rend cet emploi très pénible ; c'est qu'en Perse, où l'on prétend que les Postes furent instituées par CIRUS, il ne reste aucune trace de cette institution. Il est vrai que dans ce Pays, un Messager Royal est autorisé à démonter les passans qu'il rencontre. Le Coulomcha dont il s'agit avoit usé plus d'une fois de son privilège, depuis son départ d'Ispahan ; mais il étoit à pié, lorsqu'il joignit ABOU-TAHER, qui montoit un fort bon cheval Arabe. Le Sage vieillard voulut descendre. Il avoit reconu d'abord l'emploi du jeune Gentilhomme à son extérieur ; il aloit céder à l'usage. Le Coulomcha l'ayant fixé, lui trouva l'air si vénérable & si imposant, qu'il se sentit ému de respect. Non, lui dit-il, mon père, non je n'userai point contre vous d'un privilège tyrannique. Ce seroit joindre la barbarie à l'injustice. Daignez seulement satisfaire ma curiosité. Habitez-vous la ville prochaine, ou quelques affaires vous y conduisent-elles ? Je possède si peu de chose, reprit le vieillard, que je devrois être exempt de toute espèce d'affaire. Cependant le peu

qui m'appartient m'est envié. Un Dévot qui me hait, & qui peut tout sur l'esprit du Gouverneur, prétend me dépouiller de mon foible Patrimoine, sous prétexte d'y faire construire un Hôpital en faveur des pauvres de ce Canton. Le principal dédomagement qui m'est offert, seroit d'y être admis come les autres.... Voilà une abominable injustice, interrompit le jeune Persan; je vous jure par le Gendre du Prophète, qu'elle ne sera point effectuée. J'ai quelque crédit auprès du Gouverneur, & d'ailleurs j'ai un moyen sûr pour m'en faire écouter. Soyez persuadé que votre adversaire ne fera point preuve de charité à vos dépens.

Ils portèrent la conversation beaucoup plus loin & elle les conduisit jusqu'à la résidence du Begler-Beg. A peine le Coulomcha se fut-il acquité de sa principale commission, qu'il s'occupa des intérêts d'ABOUTAHER. Il le présenta au Gouverneur, qui parut ne l'écouter qu'avec peine, ajoutant qu'un homme aussi pieux que l'étoit son adversaire, ne pouvoit avoir que des vues louables. Ce Gouverneur se piquoit lui même de dévotion autant que d'avarice: Il n'ordonoit jamais de concussions que l'Alcoran à la main.

Le jeune Persan, qui le conoissoit, fit

siene au vieillard de ne pas insister. Celui-ci se retira, comme ils en étoient convenus. Alors SEPHI, c'est le nom du Coulomcha, réitéra ses instances auprès du Gouverneur & en vint à l'argument, qu'il savoit bien devoir être décisif. Il lui revenoit, selon l'usage, au présent considérable pour sa course, & d'étoit au Begler-Beg à lui faire ce présent. Il lui fit entendre qu'il y renonceroit volontiers, si ABOUTAHER obtenoit justice. L'avare Gouverneur saisit avidement cette proposition. Il décida qu'en effet le dévot Musulman portoit le zèle un peu trop loin. ABOUTAHER fut maintenu dans ce qu'il possédoit, & le Begler Beg y eut même ajouté quelque possession d'autrui, si on l'eût exigé.

SEFI courut rejoindre son protégé, qui l'engagea à venir au moins visiter l'hermitage qu'il lui conservoit. Le jeune Persan y consentit, n'ayant nul motif de presser son retour à Ispahan. Ils partirent deux jours après, tous deux bien montés, & au bout d'environ douze heures de marche, ils touchoient à l'habitation du vieillard. Ce dernier en faisoit un modeste détail à SEFI & le prioit de mettre à l'écart toute idée de magnificence & de somp-

tuosité. Mais quelle fut la désolation d'ABOUTAHER en voyant tout à coup une partie de sa maison en flames ! Ah, chère FATIME ! Ah, chère PEHRI ! s'écria-t-il, qu'allez vous devenir ? Qui vous arrachera au péril qui vous menace ? Hé'as ! peut-être en êtes vous déjà les victimes !

SEFI ne lui demanda point ce que signifioit ce discours. Il part avec toute la vitesse de son cheval, arrive en un instant à la demeure du vieillard & trouve un Esclave qui se désespéroit. Il entend des cris lamentables, & qui sembloient sortir du sein des flames. Il demande à l'Esclave par où il est possible de pénétrer dans l'édifice embrasé ? Ah, Seigneur ! lui répondit l'Esclave, j'aurois déjà essayé d'en tirer FATIME & PEHRI ; mais hélas ! je ne suis point Eunuque, & si malheureusement vous ne l'êtes pas vous même... SEFI, sans répondre à ce ridicule propos, s'empare d'une massue, enfonce l'unique porte de ce bâtiment, qui pour surcroit d'embaras se trouvoit fermée, passe à travers la fumée & les feux, & pénètre jusques dans une chambre où FATIME & PEHRI, & une vieille Esclave n'atendoient que la mort. Déjà même les deux premières étoient évanouies. SEFI s'empare de celle que d'abord le hazard lui présente :

C'étoit PEHRI. Il l'emporte à force de bras jusques dans la cour, & la remet entre les mains d'ABOUTAHER, qui dans l'instant arivoit. Il retourne au secours de FATIME & la délivre avec le même bonheur, mais non sans un extrême danger pour lui même: Ce qui ne l'empêche pas de vouloir s'y exposer une troisième fois. Son but étoit de secourir la vieille Esclave; mais la chute d'une partie du bâtiment l'empêche de pénétrer jusqu'à elle. Il en fut au désespoir, tant sa générosité étoit pure & désintéressée.

SEFI n'étoit pas moins réservé que généreux. Il s'étoit bien aperçu, en secourant PEHRI, qu'il portoit dans ses bras une des plus belles personnes de l'Orient; elle étoit même alors dans un désordre, qui mettoit bien des beautés dans leur jour. SEFI se rapelloit avec transport ce qu'il en avoit aperçu. Cependant, ne jugeant plus sa présence absolument nécessaire, il se tenoit modestment à l'écart. Il n'en étoit pas ainsi de l'Esclave d'ABOUTAHER: La fin du péril avoit mis fin à ses scrupules, & il aidoit son maître à rapeller FATIME & PEHRI de leur évanouissement. Elles ouvrirent les yeux l'une & l'autre, mais le danger qu'elles

avoient couru leur étoit encore si présent, qu'elles doutoient de leur existence. Ah ! leur dit le vieillard , en les baignant de ses larmes , votre surprise est bien légitime : C'étoit fait de vous sans l'arrivée du plus généreux de tous les homes. Il vous a sauvé la vie en s'exposant à une mort presque certaine & en s'y exposant à plus d'une reprise. Alors il leur détailla , en peu de mots , ce que SEFI avoit fait pour elles , & même ce qu'il avoit fait pour lui. Il en faut moins pour piquer la curiosité de deux femmes à qui la vue de tout homme étranger est absolument interdite. ABOU-TAHER crut pouvoir déroger à cet usage , en faveur de SEFI. D'ailleurs il n'avoit presque plus la liberté du choix : L'appartement des femmes étoit entièrement incendié ; il falloit donc qu'elles habitassent le sien , qui heureusement étoit à l'abri des flammes , n'ayant nulle sorte de communication avec l'autre. Ainsi le vieillard courant autant qu'il le pouvoit à SEFI , l'invita à s'approcher de celles qui tenoient de lui un nouvel être. A cette proposition SEFI éprouva un doux faiblissement , qui lui ôta la liberté de répondre. Mais son silence n'avoit rien qui put faire soupçonner un refus ; il s'avançoit même sans presque s'en apercevoir , & beaucoup plus

vite que son introducteur, vers la sale où FATIME & PEHRI l'atendoient. Il los aborde avec un trouble que la jeune PEHRI partageoit d'avance & qui redoubla, lors qu'elle l'eut envisagé.

PEHRI n'avoit guères que treize ans, mais dans ces contrées cet âge fufit au Beau-Sexe pour sentir qu'il est en état de plaire & pour le faire sentir à d'autres. SEFI l'éprouvoit. Il eut également pû voir dans FATIME, qui le regardoit aussi malgré l'usage Oriental, il eut, dis-je, pû trouver en elle un objet capable de faire diversion aux charmes de sa fille: Elle étoit encore dans la fleur de la jeunesse & de la beauté; mais SEFI étoit lui même trop jeune pour diviser son hommage, quand même FATIME & PEHRI n'eussent été que des rivales ordinaires. Il est un âge où le cœur devient l'esclave du premier coup d'œil & ne songe ni à rompre ses fers, ni à les étendre.

Quelques jours s'écoulèrent d'une manière très agréable pour le jeune couple, à qui la circonstance permettoit de s'entretenir librement. SEFI rendoit grâces à l'accident qui les réunissoit & PEHRI ne s'en affigeoit plus. Quand au vieillard, il songeoit à le réparer. Il soupçonnoit in-

riérement la cause de cet incendie & ses soupçons étoient fondés. Le pieux Persan, dont il a déjà été parlé, instruit que le Gouverneur cessoit d'entrer dans ses vues charitables, avoit crû pouvoir se permettre un petit mal pour un grand bien. En conséquence il donna ordre à un de ses Esclaves de bruler la maison, qu'il ne pouvoit envahir. Peut-être, disoit-il, brulerons nous en même tems trois ou quatre personnes; mais mon Hôpital en fera vivre cent, & tout bien compté, la masse des humains gagne à ce calcul.

Il y avoit sujet de croire, que cet événement jettoit ABOUTAHER dans plus d'une forte d'embaras. SEFI révoit aux moyens de lui faire accepter des secours. Il étoit partagé entre la difficulté de les lui offrir & la crainte d'être refusé. Il le fut en effet: ABOUTAHER lui dit, que sa fortune, quoique bornée, le mettoit en état de rétablir ce que le feu avoit détruit; mais il n'en admira pas moins la constante générosité du jeune Persan. Il regrettoit de ne pouvoir le fixer dans sa retraite, & l'envioit à la Cour si peu digne de le posséder. Il falloit cependant que SEFI en reprit bientôt le chemin; son devoir l'y rapelloit; son penchant lutoit contre ce devoir. Il eut encore divers entretiens

avec PEHRI, & tous deux s'enflamoient de plus en plus, & tous deux remercioient le hazard de les avoir afranchis des entraves de l'étiquette. Uufage barbare & ridicule ! s'écrioit SEFI ; tu nous contrains d'époufer un objet qui nous ignore & que nous ignorons ! Tu fais du lien le plus respectable un jeu de hazard, qui fouvent ne fatisfait aucune des deux parties ! Ah ! du moins j'ai vû dans PEHRI celle qui doit me rendre heureux ; nôtre union fera le fruit d'un choix éclairé, nôtre choix le fruit d'un penchant réciproque, qui ne peut plus s'acroitre, & qui furtout ne pourra jamais diminuer.

On voit par ce difcours le but que fe propofoit SEFI. Mais il n'y pouvoit parvenir qu'après avoir quité l'emploi, qui l'atachoit & qui le captivoit à la Cour. Une femme, une Efclave même lui étoit interdite par le Souverain. Il informa de fes projets & PEHRI, qui les trouva merveilleux, & ABOUTAHER, qui en jugea tout autrement. Le fage vieillard l'exhorta vivement à ne rien précipiter. A vôtre âge, lui difoit-il, on doit furtout ménager la faveur de fon Maître ; il eft plus facile d'être Courtifan que Philofophe.

SEFI, qui dans ce moment n'étoit qu'a-

moureux, fut peu ébranlé par ce discours. PEHRI n'étoit pas mieux d'accord sur ce point avec son Aieul. Ce jeune couple, prêt à se séparer, n'y songeoit qu'avec frémissément. Il falut néanmoins s'y résoudre : Il falut mettre fin à une situation d'autant plus fâcheuse, qu'elle étoit sans exemple dans toute la contrée. Mais ce n'étoit point cette singularité que SEFI regrettoit ; c'étoit la chose même. Ses larmes couloient abondamment. PEHRI cachoit une partie de sa douleur ; ABOU-TAHER pleuroit de tendresse, & FATIME pleuroit aussi, sans bien pouvoir se dire à elle même pourquoi.

De retour à Ispahan, SEFI se dispoisoit à effectuer son dessein, à quitter une place, qui asservissoit jusqu'à son ame. Une révolution subite le retint à la Cour. L'autorité & même la personne du Monarque étoient menacés ; dès lors SEFI ne songea plus qu'à défendre l'un & l'autre. Il avoit été prêt d'immoler toute ambition à l'amour ; il fit céder ce même amour au devoir. L'Enemi qu'il falloit combattre & repousser étoit le célèbre THAMAS KOULI KAN, ennemi d'autant plus à craindre, qu'il osoit tout & qu'il joignoit une politique profonde au courage le plus déterminé. Ce qui achevoit de le rendre

formidable, c'est que le Prince qu'il vouloit supplanter, n'avoit aucune de ces qualités & ignoroit jusqu'à l'art de paroître les avoir.

On fait que l'Usurpateur mit le comble aux attentats & vit son ambition couronnée. Tout, cependant, ne fléchit pas sous lui d'abord, & SEFI se distingua parmi ceux qui résistèrent le mieux & le plus long tems. Son père lui en eut donné l'exemple, s'il avoit eû besoin de modèles. THAMAS, qui avoit lui même trop de courage pour ne pas estimer cette vertu dans autrui, n'épargna rien pour s'atacher deux sujets si braves & si fidèles. Toute la Perse étant alors soumise & tranquille, ni l'un ni l'autre n'avoient dessein d'exciter de nouveaux troubles; mais aucun des deux ne voulut se fixer à la Cour du Tiran, ni prendre parti dans ses Armées. Cependant il ordona que leurs biens, qu'il avoit fait confisquer, leur fussent rendus. Ce n'étoit pas le seul exemple de modération qu'il eut donné jusqu'alors. Il affectoit surtout de réparer certaines injustices, que son prédécesseur avoit comises ou laissé comettre. Plus d'un Grand, dépouillé de ses domaines par ce malheureux Prince, en avoit été remis en possession par THAMAS: Tant il est vrai que dans un Sou-

verain la politique supplée quelquefois à la vertu & peut même briller d'un éclat supérieur.

SEFI, devenu libre, retourne en diligence vers la retraite où le conduisoient l'amour & l'amitié. Depuis deux ans & plus, qu'il avoit quitté ce séjour, il ignoroit le sort des personnes qui l'habitoient. Il voyoit sur sa route les désordres occasionnés par la guerre civile : Il craignoit que ces ravages ne se fussent étendus jusques sur l'azile de PEHRI, & dans quel trouble cette idée ne le plongeoit-elle pas ! Ce fut bien pis, lors qu'arivé sur les lieux mêmes, il n'y trouva que des restes de mazes absolument inhabitées. Il faut avoir aimé, ou pour mieux dire il faut aimer pour la première fois, & aimer en Asiatique, pour concevoir ce qu'éprouva SEFI à ce déplorable aspect. Il parcourt, en home égaré, tout le Canton, s'informe de ce qui peut concerner ABOUTAHER, n'apprend rien de positif & retourne vingt fois questionner une même personne. Tout ce qu'on lui affirme, c'est que les Troupes de THAMAS ont habité & ravagé ce pays ; mais on ignore si le vieillard qu'il y cherche ne l'avoit pas quitté lui même avant leur arivée ; incertitude qui redou- bloit l'agitation de SEFI.

Tout ce que la jalousie, si naturelle aux Orientaux, a de plus acablant & de plus cruel, s'emparoit malgré lui de son ame. Tantôt il se représentoit PEHRI au pouvoir de quelque Officier féroce; tantôt il se la figuroit au milieu du sérail de l'Usurpateur, gémissant sur son triste esclavage; &, ce qui lui sembloit beaucoup plus affreux, peut être n'en gémissant plus. Il se résout à parcourir toute la Perse; va de Province en Province, de Ville en Ville, s'arrête sur-tout dans les lieux écartés, parle d'ABOUTAHER à tous les humains qu'il rencontre, & voit, avec désespoir, que ce nom est partout ignoré. Un an s'écoule dans ces recherches superflues; après quoi SEFI vient retrouver son père, aussi acablé de sa longue absence, que lui même l'étoit de celle de PEHRI.

L'extrême affliction exige un confident; c'est un moyen presque sûr de la rendre supportable; mais il est rare de confier certaines foiblesses à un vieillard, & sur-tout à son propre père. Il est encore rare que ce même père goute cet aveu. SEFI, dans la nécessité où il étoit de se plaindre, ne fit pas cette réflexion & s'en trouva bien. D'ailleurs l'amour est regardé en Asie moins come une foiblesse, que come un besoin. Le père de SEFI, à qui ce besoin s'étoit

fait sentir autrefois, ne trouva point étrange que son fils l'éprouvat à son tour. Je te plains, lui dit-il, d'avoir perdu cette beauté dont tu me parles & qui devoit t'aimer, vû ton âge, ton extérieur & sur-tout la singularité de l'aventure. Il n'est qu'un moyen de réparer ce malheur; c'est d'épouser une femme assés belle pour te faire oublier celle que tu regrettes; & si ce remède ne suffit pas, d'y joindre quelques jolies Esclaves. Il seroit singulier qu'aucune d'entr'elles ne put faire diversion à ta douleur. En tout cas, si l'objet qui la cause t'est rendu quelque jour, il te sera libre de l'épouser aussi. Le Prophète a pourvu à ces sortes d'inconvéniens.

Ce discours, qui eut pû consoler un Européen, sur tout un François; ne fit que glisser sur nôtre Asiatique. Cependant, come il n'est guères possible de résister perpétuellement à des avis de cette nature, SEFI se laissa vaincre; mais ce ne fut qu'après avoir luté encore six mois & fait faire de nouvelles & inutiles recherches d'ABOUTAHER & de sa famille. Persuadé enfin, qu'il en étoit privé pour jamais, il fit ce qu'exigeoit son père, c'est à dire qu'ayant chargé un Procureur d'épouser en son nom, & par le Ministère

d'un autre Procureur, une fille, que ni l'un ni l'autre n'avoient jamais vue & ne devoient jamais voir, une fille qu'il ne connoissoit pas lui même, il avoit consenti qu'elle lui fut ensuite amenée, pour ne la voir en face qu'après le tems fixé par l'usage. Il la connoissoit au surplus pour la fille d'un Noble Person, qui habitoit le même Canton que lui, & avec qui son père s'étoit fort lié durant son absence.

Les dix jours de fêtes & de divertissemens, fixés par la coutume, étant expirés, la nouvelle épouse fut conduite en pompe, mais durant la nuit, chez son époux, qui l'atendoit sans impatience. Elle étoit voilée de manière, qu'en plein midi elle n'eut pas même soupçonné qu'il fit jour. Des femmes destinées à la servir l'introduisent dans l'appartement qui lui est réservé. Elles en sortent quand SEFI est supposé prêt à s'y rendre; mais elles n'y laissent aucune lumière, & lui même n'est pas en droit d'y en introduire. L'usage le condamne à ne voir, ni à n'être vu cette première nuit. Il entre, moins occupé de l'objet qu'il va trouver, que de celui qu'il a perdu. Il est surpris d'entendre des soupirs & des sanglots. Il ne peut douter de qui ils partent, & cette singularité réveille & fixe son attention. Il reconoit bientôt

que ces sanglots & ces soupirs ne font point simulés : Ils lui servent de guide pour s'approcher de sa jeune épouse. Hé quoi, Madame ! lui dit-il, comment dois-je interpréter ces marques de douleur ? Est-ce par contrainte que vous vous donnez à moi ? Je n'exige point un pareil sacrifice.

L'acordée ne répondit rien & ce silence vouloit déjà dire beaucoup. De grace, Madame, reprit SEFI, daignez me répondre avec confiance & sans aucun détour. Peut-être aurai-je moi même quelque autre aveu à vous faire. Ah ! Seigneur, lui dit-elle, en pleurant & soupirant toujours, mes larmes pouroient-elles vous outrager ? Invisible à vos yeux, come vous l'êtes aux miens, tous deux inconus l'un à l'autre, nous ne pouvons encore ni nous aimer, ni nous haïr. Peut-être, en vous épousant, m'unis-je à l'home le plus parfait de toute l'Asie ; mais, Seigneur, pardonez.... Elle n'en pût dire d'avantage ; ses sanglots la susoquèrent de nouveau. SEFI, que la douceur & le charme de sa voix venoient d'affecter singulièrement, frémit de l'état où cette jeune persone étoit réduite. Rassurez-vous, Madame, lui dit-il, d'un ton atendri ; vous n'êtes pas tombée entre les mains d'un barbare. Il faudroit l'être pour
abuser

abuser de votre situation. Je respecterai vos sentimens & vos regrets; je fais par moi-même ce qu'un premier penchant... Mais encore une fois ne refusez point votre confiance à celui qui en veut être digne par sa franchise & son équité.

Hé bien, Seigneur, reprit-elle, d'un ton de voir mal assuré, je vais vous faire l'aveu d'une foiblesse, que je crois excusable, & qui, peut-être, vous paroitra légitime. Je garde encore le souvenir de quelqu'un à qui je dois le jour, de quelqu'un qui, pour me sauver la vie, osa s'exposer à une mort presque inévitable; mais qui me laisse en proie à des chagrins plus cruels, que la mort qu'il m'a épargnée.

O ciel! s'écria SEFI, étoné du rapport qu'il y avoit dans cette aventure, & ce qui lui étoit arrivé à lui même, ô ciel... Mais, Madame, reprit-il en s'interrompant, votre nom n'est il pas ZULPHI? Oui, Seigneur, & c'est aussi le nom que portent mon père & mon aïeul.

Quoi! jusqu'à son aïeul, disoit tristement SEFI, en songeant à ABOUTAHER; mes espérances ont été bientôt détruites... N'importe, voyons jusqu'où le hazard peut porter la ressemblance dans des évé-

nemens opofés. Madame, qu'est devenu ce libérateur, qui cause aujourd'hui votre défefpoir ?

Mon défefpoir est de l'ignorer, ajouta la jeune Epoufe. Les événemens qui viennent de déchirer la Perfe, ont, fans doute, éloigné de lui toute autre idée. Peut être a-t-il fait céder l'amour à l'ambition ; peut-être n'a-t-il jamais bien connu l'amour.

Autre point de conformité, difoit SEFI intérieurement : L'aimable PEHRI a fans doute les mêmes foupçons à mon égard & a peut être subi la même épreuve que celle qui me parle en cet instant. Mais hélas ! fes pleurs auront-ils été respectés?... Quoiqu'il en puiffe être, je ferai généreux ; je mériterai qu'on le foit, ou qu'on ait dû l'être envers PEHRI. Madame, ajouta-t-il, en élevant la voix, votre destinée & la mienne ont entr'elles un rapport qui m'étonne. Votre cœur n'est plus à vous ; le mien n'est plus à moi : Vous regrettez un amant qui vous fava la vie ; j'eus le bonheur de la faver à la beauté que je regrette : Vous ignorez la destinée de l'un ; j'ignore celle de l'autre : Vous foupçonnez votre amant d'inconstance ; j'ai les mêmes foupçons envers ma maitresse, & elle, peut-être, envers moi : Vous ai-

riez encore, même en craignant d'être oubliée; je conserve un amour tout semblable, en craignant un pareil oubli. Nos ames étoient faites pour se rencontrer; c'est dommage que le hazard ait dérangé leur cours. Mais, Madame, je le répète; je ne prétens point tyranniser la vôtre. Je vous admire & suis prêt à renoncer à vous, à vous rendre à vous même, puisque vous ne sauriez être à moi volontairement.

Ah! Seigneur; interrompit la jeune Persane, extrêmement émue d'un procédé si généreux, & agitée d'un mouvement qui l'étonnoit & qu'elle n'eut pu définir, ah! Seigneur, je n'ai fait que céder aux ordres absolus de mon père; mais vous méritez un cœur uniquement à vous, & qu'aucun autre objet n'eût prévenu d'abord.

Hé bien, Madame, ajouta SEFI, j'en trevois un moyen de vous conserver à votre antant & de prévenir les empottements d'un père irrité. Restez avec moi; ces lieux seront désormais pour vous un azile inviolable, un azile que je regarderai moi-même come sacré. Daignez du moins achever de rendre votre confident celui qui consent à n'être votre époux que

de nom. Le raport de vôtre situation avec la mienne rend cette curiosité légitime, & certain mouvement que je ne puis exprimer la rend indispensable.

Alors ZULPHI détailla ce qu'elle n'avoit fait qu'indiquer, & à chaque mot SEFI redoubloit d'attention & d'étonnement. Mais, quand après certains détails préliminaires, ZULPHI en vint à citer la retraite où elle avoit vécu avec son aïeul & sa mère, l'incendie où l'une & l'autre s'étoient vues prêtes à périr, le secours qu'elles avoient reçu d'un jeune Courtisan, son séjour dans leur azile comun, & enfin son départ, qui tira encore des larmes de ZULPHI, elle fut interrompue par un cri, que poussa l'époux confident. Elle frémit & crut l'avoir ofensé, d'autant plus qu'il l'avoit quitée avec précipitation; mais il étoit allé doner une libre entrée au jour, qui començoit à paroître. La jeune Persane fit un mouvement pour courir à son voile. Arrêtez, lui cria son époux, bien résolu d'en prendre dès ce moment. le titre & les droits, arrêtez aimable PEHRI! Ce nom lui fit lever les yeux vers celui qui le prononçoit. Ciel! c'est lui! s'écria-t-elle, c'est SEFI!... Lui même, reprit-il, celui à qui vous doniez des larmes, celui à qui vous en avez tant couté. Mais

PEHRI n'entendit point ces paroles ; elle étoit évanouie dans ses bras.

Revenue à elle , tout ce qu'elle voyoit lui parut un songe ; mais ce songe ne pouvoit pas long-tems subsister. Vouloir exprimer les plaisirs & l'extrême satisfaction de ce jeune couple seroit trop entreprendre. Heureuse la main qui excèle à peindre ces sortes de délices ! plus heureux mille fois le cœur qui les ressent ! Je dois seulement ajouter , que tous ces embarras , tous ces *qui pro-quo* furent produits par quelques changemens de nom. ABOUTAHER & PEHRI , ayant repris leur nom véritable en quittant leur solitude , les recherches de SEFI , qui d'ailleurs les fit un peu tard , étoient devenues inutiles. Celui-ci ayant repris pour se marier le nom de son père , sa future n'avoit pû y retrouver celui de SEFI , le seul qu'elle connoit. Ce n'est pas tout , le Père de cette belle Persane , que SEFI croyoit réduit à l'état le plus médiocre , se trouvoit rétabli dans tous ses biens , & ABOUTAHER , qu'il eut pû reconnoître à l'extérieur , habitoit alors une Province des plus éloignées. Tous ces motifs étoient plus que suffisans pour autoriser la méprise nocturne des deux époux & leur *étonnement réciproque*

que ; mais leur attachement mutuel & constant , leurs plaisirs , leur bonheur enfin , bonheur si rare entre époux , durent produire encore mieux *l'étonnement universel.*



AUX EDITEURS.

En leur envoyant une Requête de la Veuve.
CALAS au Roi.

MESSIEURS,

VÔTRE Journal a fait deux ou trois fois mention de Jean CALAS , au fort déplorable de qui l'Europe entière a témoigné s'intéresser. Tout ce qui a rapport à cette étrange catastrophe a droit d'attirer l'attention. Voici une petite Pièce , ouvrage d'un jeune Avocat de Paris , que vos Lecteurs verront sans doute avec plaisir. Elle a été peu répandue hors de Paris. En attendant que l'injure faite à l'humanité en la personne de cet honnête home infortuné soit réparée , come on a lieu de s'y attendre , on est bien aise de voir que son innocence soit toujours mieux mise au jour. On peut dire qu'elle l'a déjà été par les excellens Mémoires des

Avocats de Toulouse & de Paris; mais on espère qu'elle le fera encore mieux par ceux qui doivent encore paroître composés d'après la procédure, & l'on ne doute pas qu'un Arrêt autentique de réhabilitation n'y mette bientôt enfin le Sceau. Quels regrets ne doivent pas avoir les Juges, qui ont fait périr l'inocent sur la roué, sans preuves, sans indices suffisans, en érigeant en preuves par un calcul inhumain (*) quelques foibles présomptions anéanties par de contraires incomparablement plus pressantes, & en se livrant malheureusement à une fatale prévention!

O miseras hominum mentes, ô pectora cœca!

J'ai l'honneur d'être &c.

N n 4

(*) L'usage du Parlement de Toulouse, en matière criminelle, est d'évaluer chaque présomption, une partie aliquote de l'entier, come un quart, un sixième, un huitième &c. & si la somme de ces diverses fractions atteint à l'entier, la preuve est tenué pour complete.

REQUETE AU ROI,

PAR LA DAME VEUVE CALAS.

O Roi ! dont la sagesse égale la puissance ,
 Qui pèses tes Sujets dans ta juste balance ,
 La Veuve & l'Orphelin vont t'adresser leur voix :
 L'inocent a péri sous le glaive des Loix.
 Les Juges , égarés sur la foi des indices ,
 Ont livré mon Époux aux plus affreux supplices.
 Soixante ans de vertu , d'irréprochables mœurs
 En vain d'un Peuple aigri démentoient les clameurs,
 Tout fut peuple... on a vû des Prêtres Catholiques
 Séconder à l'envi ces transports fanatiques :
 Ceux même qui devoient , soutiens de l'Equité ,
 Des pièges de l'erreur tirer la vérité ,
 Imputant à CALAS le plus horrible crime ,
 Ont sur un echafaud fait périr la victime.

Qui peut être à l'abri des coups qui l'ont frappé !
 A travers mes sanglots chaque mot échappé-
 Va r'ouvrir de mon cœur la sanglante blessure :
 N'importe !. détruisons l'erreur & l'imposture...
 L'espoir renait encore dans ce cœur abattu ;
 En vengeance mon Epoux , je venge la Vertu.

L'EUROPE a réténti de mes cris lamentables...

NOVEMBRE 1763. 557

Je l'ai vû ce front pâle... & ces nœuds détestables...
C'étoit mon fils! . Son Frère , à ce spectacle affreux,
Recule , ... & pousse au Ciel mille cris douloureux.
Son Père acourt,.... frémit,... tranche ces nœuds fu-
nestes ,

Et d'une vie éteinte il cherche en vain les restes.

Qui l'auroit pu penser ! ... (ô comble de malheurs !)

Pour acuser le Père on trouve des couleurs.

Le Peuple se rassemble , & s'agite en tumulte ,

A des cris insensés joint l'opprobre & l'insulte :

» Quelle horreur , disent-ils! le Fils devoit, demain,

» Abjurer aux Autels les erreurs de CALVIN ,

» Le Fils est un martyr,... son bourreau,... c'est son
Père !

COMBIEN la Calomnie en impose au Vulgaire !

On n'examine rien , ... on nous met tous aux fers.

Qui peut peindre les maux que nous avons soufferts!

Pour mon Fils dans un Temple on dresse un Mau-
solée.

Toulouse , avec fureur , d'un faux zèle aveuglée ,

Prette à nous immoler à la prévention ,

Croit faire un sacrifice à la Religion ;

Le Pontife a déjà lancé les anathèmes ,

Nos témoins sont réduits à se défendre eux mêmes.

Déjà de nôtre sang le Peuple se repait.. .

Le Mensonge a cent voix , ... la Vérité se tait.

Nos fureurs aisément nous semblent légitimes

558 JOURNAL HELVETIQUE

Quand un prétexte saint sert de voile à nos crimes,
 Que ne peut le faux zèle ! ... On a vu nos Aïeux,
 Confondant à la fois & l'Enfer & les Cieux ,
 Pour plaire au Dieu de Paix , assassiner leurs frères :
 Toulouse se baigna dans le sang des Sectaires.
 Nôtre Siècle rougit de cette atrocité :
 Et Toulouse , au mépris du Ciel même irrité ,
 Consacre , tous les ans , au Démon du carnage ,
 Une fête homicide & des vœux pleins de rage.
 Les Victimes manquoient , . . on jura nôtre mort.
 De treize Sénateurs , arbitres de son sort ,
 Huit condamnent CALAS sur des bruits populaires
 Qu'ont toujours démenti les témoins oculaires.
 O vertueux Epoux ! l'échafaud fut l'Autel
 Où ta voix expirante implora l'Eternel
 Pour un Peuple séduit par son zèle barbare ,
 Pour des Juges trompés qu'un vain phantôme égare.

Ils m'arrachent encore un Fils qu'ils ont banni !
 S'il étoit innocent , pourquoi l'a-t-on puni ?
 Il méritoit la mort s'il étoit fratricide :
 Et le Sénat lui-même , indécis & timide ,
 Ne frappant qu'à demi , décèle ses remords.
 Pour acuser CALAS , on fait de vains efforts :
 » Du Fanatisme on peint les excès incroyables ,
 » Les tygres en fureur sont moins impitoyables ;
 » Et quand de la nature il étouffa la voix ,
 » De sa Secte , dit-on , CALAS vengeoit les droits »

Quoi ! la Loi de ce Dieu, que tout Chrétien révère,
 Contre les jours d'un Fils armeroit donc un Père !
 Un Vieillard pouvoit il, au gré de sa fureur,
 Saisir, domter un Fils jeune & plein de vigueur ;
 Lui, qui, pour le sauver, trop afoibli par l'âge,
 Auroit manqué de force, & non pas de courage ?
 Peut-on nous imputer ces horribles forfaits ?
 Nous adorons un Dieu de douceur & de paix :
 Prétendons-nous fermer les portes éternelles
 A ceux que Rome avoue, & croit les vrais Fidèles !
 Dans cet affreux complot un Frère & son ami,
 Et moi, trempérons-nous ? ... Non : Ton cœur a
 frémi...

Roi sage, croiras-tu qu'un même lieu rassemble
 Des crimes inouis, & cinq monstres ensemble (*).

Mon Fils qu'il faut sauver (juste Ciel ! j'en
 frémiss)

(*) Une Servante Catholique, qui, depuis ving-
 sept ans, servoit dans la maison, acufée elle-même
 contre toute vraisemblance, a toujours soutenu
 dans ses interrogatoires, que les Srs. & Dame
 CALAS, leur Fils Pierre CALAS, & un jeune
 home nommé LA VAÏSSE, ne se sont pas sépa-
 rés, depuis que MARC ANTOINE s'étoit retiré
 seul. Eût-elle vû de sang froid étrangler Marc-
 Antoine CALAS en haine de la Religion Catho-
 lique, elle qui avoit engagé Louis CALAS,
 Frère de MARC-ANTOINE, à faire abjuration pu-
 blique du Calvinisme ? Pourquoi, en la retenant
 dans les fers, priva t-on la vérité d'un Témoin
 si précieux ?

560 JOURNAL HELVETIQUE

Me forcé d'acuser la mémoire d'un Fils.

Enivré du poison de la mélancolie ,

Mon Fils du nœud fatal s'arma contre sa vie.

O Roi ! rends-nous l'honneur , ou fais-nous périr
tous ,

Joins les Enfans au Père , & la Veuve à l'Epoux.

CALAS fut innocent , ou nous sommes complices ;

Si CALAS fut coupable , il nous faut des suplices.

O Roi ! dans l'univers mon unique recours ,

Mon cœur au désespoir invoque ton secours.

Par un injuste Arrêt nôtre gloire est ternie ,

Nous trainons , dans l'opprobre & dans l'ignominie ,

Des jours que l'Innocence a marqués de son sceau.

L'excès de la douleur m'eût conduite au tombeau :

Dans l'espoir d'effacer une tache si noire ,

D'honorer mon Epoux , de laver sa mémoire ,

De rendre à tout mon sang l'honneur qu'on lui ravit ,

J'ai supporté mes maux... Mon cœur ne leur survit

Que pour voir l'heureux jour , qui déjà se dispose ,

Où LOUIS , sur son Trône , examinant ma cause ,

Va dissiper l'erreur , & venger à la fois

Mon Epoux & mon Fils , l'Innocence & les Loix.

DEUX Filles & trois Fils , ma plus chère espé
rance ,

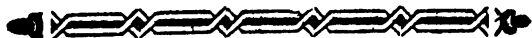
Viendront t'offrir les pleurs de la reconnoissance :

Tu les rends à la vie , à leur Mère , à l'Etat ,

L'honneur de mon Epoux reprend tout son éclat.
 Hélas ! mon cœur, longtems à l'amertume en proie,
 Pourra-t-il donc encore s'entrouvrir à la joie ?
 Je descends dans la tombe où l'erreur l'a plongé
 Apprendre à mon Epoux que son Roi l'a vengé.

PARIS.

N. N. ***. Avocat.



*BOUTS rimés remplis à table, où il y avoit
 une Delle que l'on marioit contre son gré
 à un Vieillard.*

Des Beautés du Hameau, TIMARE étoit la fleur,
 Mille Amans, à l'envi, prétendoient à sa main ;
 Elle ne peut, hélas ! disposer que du cœur ;
 PLUTUS a décidé, elle épouse un vilain.



*VERS impromptus sur un Cordonier, nom-
 mé le PETIT CONSTANTIN, qui avoit
 été surpris auprès d'une de ses jolies voi-
 sines, & batonné par le Mari.*

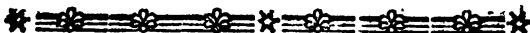
CONSTANTIN le Petit, & CONSTANTIN le Grand
 Ont tous deux agrandi l'Empire du Croissant :

Voilà la ressemblance.

Le Grand, pour ses hauts faits, jadis fut couronné

Le Petit, pour les siens, vient d'être batonné :

Voilà la différence.



L O G O G R I P H E

JE représente la nature
 Sous les traits les plus séducteurs,
 Et par mes agrémens flatteurs
 J'embélis souveut la figure
 D'un objet privé des attraits
 Que je lui prête a peu de frais.
 Des neuf pieds qui forment mon être
 On obtiendra le nom fameux
 D'un Législateur vertueux:
 Ses Loix le font assés conoitre ;
 Un mal que l'on gagne aisément
 Et qui se guérit lentement ;
 Ce que l'indulgent EPTCURE
 Prescrit de prendre pour flambeau ;
 De plus un aquatique oiseau
 Formé pour la déconfiture
 De la grenouille & du crapeau
 Qui lui servent de nourriture ;
 Ce que dit souvent un Cocher
 Pour éviter de s'acrocher
 Ou d'écraser la populace ;
 Ensuite un animal vorace
 Dont l'afreuse diformité
 Répond à la mal-propreté ;
 Certain sobriquet qu'une belle
 Done toûjours à son amant
 Quand il a perdu le moment ;
 Une racine apéritive ;
 Ce que fait d'une voix plaintive
 La tourterelle sur l'ormeau
 Pour apeller son tourtereau ;
 Enfin ce qui caractérise

NOVEMBRE 1763.

163

Le déplaisir de CICALISE
Lorsque quelques soupçons jaloux
La fâchent contre son Epoux ;
Et pour finir une peinture
Qui met l'esprit de mon Lecteur
Dans les gênes de la torture ,
Je lui dirai qu'un tendre cœur
Trouve en moi ses plus chers délices
Quand il éprouve les caprices
De la fortune, & du malheur.



A V I S.

ON trouve chez *Mrs. Claude & Antoine PHILIBERT* à Genève des Billets de la Quarante quatrième Loterie de la Ville de Gemen. Cette Loterie consiste en 15000 Billets, 7000 Prix gagnans & 22 Primes, divisés en 3 Classes. La mise pour la première Classe est de 2 fl. pour la seconde 4 & pour la troisième 6. Les Billets gagnans ne rentrent pas, en sorte qu'il ne reste pour la troisième Classe que 12000 Numeros & il y a 4000 Prix & 10 Primes. Le Prix le plus haut, dans cette dernière Classe, est de 12000 fl. & le moindre de 18.



On a donné pour l'explication des Enigmes du mois dernier les mots ENIGME & DESPOTE.



T A B L E.

<i>ESSAI sur la Breveté de la vie.</i>	455
<i>Réflexions sur les devoirs du Citoyen.</i>	462
<i>Le vrai Talisman Chapitre XI.</i>	472
<i>Idee topographique de la ville & district d'Estavayer.</i>	483
<i>Nouvelles Académiques.</i>	514
<i>Livres nouveaux.</i>	522
<i>L'étonnement réciproque. Nouvelle Orientale.</i>	530
<i>Aux Editeurs en leur envoyant une Requête de la Veuve Calas au Roi.</i>	554
<i>Requête de la Veuve Calas au Roi.</i>	556
<i>Bouts rimés remplis à table, où il y avoit une Delle que l'on marioit contre son gré à un Vieillard.</i>	561
<i>Vers impromptus sur un Cordonier, surpris auprès d'une de ses jolies Voisines.</i>	561
<i>Logogriphe.</i>	562
<i>Avis.</i>	562